Neuchâtel - 190me année | Un numéro : 10 centimes | N° 50 (6 pages) - Mercredi 29 février 1928

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	52.—	26.—	13.—	4.50

Prix réduit pour certains pays, s'informer au bureau du journal. Abonnem. pris à la poste 30 c. en sus. Chang. d'adresse 50 c.
Administration : rue du Temple-Neuf 1.
TÉLÉPHONE 207 - CHÈQUES POSTAUX IV. 178

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES

Canton, 20 c. *la ligne* corps 7 (prix minim. d'une annonce 75 c.). Mortuaires 30 c. Tardifs 50 c. Réclames 75 c., minim. 3.75.
Suisse, 14 c. *le millimètre* (une seule insert. min. 3.50), le samedi 16 c. Mortuaires 18 c., min. 7.20. Réclames 50 c., min. 6.50.
Etranger, 18 c. *le millimètre* (une seule insert. min. 5.—), le samedi 21 c. Mortuaires 23 c., min. 8.30. Réclames 60 c., min. 7.80.
Régie extra-canton. : Annonces-Suisses S.A., Bienne et succurs.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

BAINS CHAUDS
(SEYON 21)

A partir de lundi, 5 mars, l'établissement sera ouvert **tous les jours**, sauf le dimanche et les jours fériés, aux heures suivantes :

Du lundi au vendredi : de 9 à 13 h. et de 15 à 19 h.
Le samedi : de 9 à 20 h., sans interruption.

TARIF. — Bain simple : Fr. 1.— et Fr. 1.60. — Douche : Fr. 0.60. — Bains de vapeur, bains de lumière, bains de soufre et autres bains médicamentaux : selon tarif et arrangements spéciaux.

DIRECTION DE POLICE.

VILLE DE NEUCHATEL

Permis de construction

Demande de M. Joseph Wey de construire une maison d'habitation au Vallon de l'Ermitage.

Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel municipal, jusqu'au 7 mars 1928.

Police des constructions.

COMMUNE de Savagnier

VENTE DE BOIS DE SERVICE

La Commune de Savagnier offre à vendre par voie de soumission aux conditions habituelles,

137 pièces sapin cubant 127 m³ 50

situées à « La Savagnière du Bas » territoire de St-Imier.

Les soumissions seront reçues par le Conseil communal jusqu'au samedi 3 mars, à midi.

Savagnier, le 18 février 1928.

Conseil communal.

COMMUNE de AUVERNIER

Mise de bois

Le JEUDI 1er MARS 1928, la Commune d'Auvernier vendra par enchères publiques, aux conditions qui seront préalablement lues, les bois suivants :

A la Prise Ducommun :

149 stères sapin
25 stères hêtre
1496 fagots
5¼ toises mosets
1 tas perches moyennes
1 tas tuteurs
5 billons hêtre, cubant ensemble 2 m³ 23
50 verges haricots
1 tronc
4 lots de dépouille

A Chassagne :

150 stères sapin
17 stères hêtre
1170 fagots
4¼ toises mosets
½ tas tuteurs
1 tas perches moyennes

Tous ces bois peuvent être chargés sur camion-automobile.

Rendez-vous des miseurs à 8 h. ½ à la Prise Ducommun (croisée des chemins) et à 10 h. à Chassagnes.

Auvernier, le 21 février 1928.

Conseil communal

IMMEUBLES
VENTES ET ACHATS

A vendre ou à louer,

à Chambrelien

une maison de deux logements avec rural, champs et verger d'une trentaine d'arbres fruitiers ; disponible pour le 1er mai 1928.

A la même adresse, on offre à vendre

onze ruches d'abeilles

Dadant et paille, habitées, et en parfait état, plus dix ruches vides et tout un matériel d'apiculture.

S'adresser à E. Jules-Constant Richard, les Hauts-Geneveys.

Villa à vendre

Ouest de la ville, sept chambres, tout confort. — Belle situation. Jardin. c.o.

Demander l'adresse du No 718 au bureau de la Feuille d'Avis.

A vendre, **rue du Seyon,**

TROIS MAISONS

contiguës, pouvant être transformées pour magasins et nouveaux logements. Revenu net 7 ½ %. S'adresser Lambert, Balance 1.

A la même adresse, à vendre, deux voitures Auto Torpédo, à prix réduit.

A vendre un magnifique

terrain

de 7 à 800 m². S'adresser chez F. Bastaroli, Poudrières 11.

Maison à vendre à Corcelles sur Neuchâtel

huit pièces, dont deux cuisines, pour un ou deux ménages. Vue imprenable. Jardin. Verger. A proximité du tram. Faire offres écrites à E. G 169 au bureau de la Feuille d'Avis

Terrain à vendre

Saint-Nicolas, 2300 m² en un ou deux lots. Pour renseignements, écrire case 195, Neuchâtel.

Pour cause de départ, à vendre à Boudry,

jolie propriété
de rapport ou d'agrément

Villa de construction soignée et en parfait état d'entretien, contenant onze chambres, bain, deux cuisines, en un ou deux logements à volonté. Chauffage central, buanderie moderne, bûcher.

Jardin potager et fruitier en plein rapport.

Situation agréable ; arrêt du tram.

Pour tous renseignements et pour visiter, s'adresser à l'AGENCE ROMANDE, B. de Chambrier, Place Purry 1, Neuchâtel

Terrain à bâtir

à vendre, dans magnifique situation, clôturé ; eau, gaz, électricité sur place. S'adresser à M. Léon Andreiny, rue du Temple 18, Peseux.

A VENDRE
beau domaine
d'environ 26 poses de bonnes terres

dans la région de Saint-Blaise. — S'adresser Etude Bourquin, avocat, Terreaux 9, Neuchâtel.

Enchères publiques d'immeubles

Pour sortir d'indivision, **les héritiers de dame Emma-Constance Douillot née Béguin**, exposeront en vente par voie d'enchères publiques, le lundi 5 mars 1928, dès 8 heures du soir, à l'Hôtel des Alpes, à Cormondrèche, les immeubles ci-après désignés :

1. CADASTRE DE CORCELLES CORMONDRÈCHE

Art. 37, à Cormondrèche, bâtiment, place et jardin de 362 m²
Assurance contre l'incendie : Fr. 26,400.— plus avenant 50%.
Cet immeuble, bien situé au centre du village de Cormondrèche, contient quatre logements et de vastes dépendances. — Revenu intéressant.
Art. 44, à Cormondrèche, place de 139 m² (co-propriété).
Cet immeuble jouxte le précédent.
Art. 33, Sur le Creux, vigne de 906 m²

2. CADASTRE D'AUVERNIER

Art. 79, Sagnardes, cabinet, vergers et vignes de 2637 m²
Art. 80, Sagnardes, vigne de 923 m²

3. CADASTRE DE COLOMBIER

Art. 62, Ceylard, vigne de 1900 m²
Art. 66, Sous le Villaret, vigne 730 m²
Art. 67, Sous le Villaret, vigne de 1145 m²

Pour visiter les immeubles, s'adresser à **M. Karl Douillot, à Cormondrèche**, et pour les conditions, à **F. Rognier, gérance, à Corcelles (Neuchâtel), ou H. Vivien, notaire, à Saint-Aubin (Neuchâtel).**

Vente aux enchères
d'un domaine à Bregot (Rochefort)

Le samedi 10 mars 1928, à 15 heures, au Restaurant de Bregot, les héritiers de feu M. Maurice Racine, exposeront en vente aux enchères publiques, le domaine de Bregot comprenant :

une maison d'habitation et rural avec Café-Restaurant, en bordure de la route cantonale de Corcelles à Rochefort, le tout en *parfait état d'entretien*. — Eau. Electricité. — Monte-charges.
trente-deux poses de bonnes terres et grand verger.

Pour visiter, s'adresser à Mme Vve RACINE-BURRI, à Bregot et, pour les conditions, aux notaires René Landry, Seyon 4, à Neuchâtel, et Ernest Paris, à Colombier.

Enchères publiques à Peseux

Le mardi 28 février 1928, dès les 8 heures du soir, à l'Aula du Collège du bas à Peseux, M. Louis Bonnet, fabricant d'horlogerie à Mâcon, exposera en vente aux enchères publiques, un terrain de 1346 m², **formant un superbe chésal à bâtir, sis à l'Avenue Fornachon à Peseux** et désigné sommairement comme suit au Cadastre de Peseux :
Art. 1518, pl. fo 11, No 96, Aux Troncs, terrain à bâtir de 1025 m²
Art. 1520, pl. fo 11, No 99, Aux Troncs, terrain à bâtir de 321 m²
Ce terrain est avantageusement situé au bord de la route et jouit d'une vue imprenable. Eau, gaz, électricité et canaux-égoûts à proximité immédiate.
Les héritiers de M. Sandoz-Hess, à Neuchâtel, exposeront ensuite aux enchères la vigne qu'ils possèdent à Porcena, territoire de Corcelles, vigne désignée sommairement comme suit au Cadastre:
Art. 1552, pl. fo 7, No 32, A Porcena, vigne de 375 m².
S'adresser pour prendre connaissance des minutes d'enchères et pour tous autres renseignements en **l'Etude de Me Max Fallet, avocat et notaire, à Peseux.**

Grande vente d'immeubles
au LANDERON

MARDI 6 MARS 1928, dès 15 heures, à l'HOTEL DU CERF, au Landeron, M. Nicolas FROCHAUX exposera en vente par enchères publiques, les immeubles qu'il possède, soit :

CADASTRE DU LANDERON :

I. GRANDE MAISON, comprenant quatre logements, vaste rural (deux écuries, grange, étables à porcs et toutes dépendances), caves, deux pressoirs avec matériel d'encavage ; terrains en jardin, vergers, champs et prés, bien situés, d'une contenance totale de 11 à 12 poses de Neuchâtel, formant les articles suivants, en un lot (maison et terrains) :

1. Art. 575 et 869, AU LANDERON, bâtiments de 666 et de 174 m² et places de 175 m².
2. Art. 574, AU LANDERON, jardin et place de 224 m².
3. Art. 3382, LES JARDINS EN BISE DE LA VILLE, jardin de 1137 m².
4. Art. 655, LES FLOCHETS, jardin, verger de 3150 m².
5. Art. 628, 663 et 702, LES CHAMPRAYES, champ de 4968 m².
6. Art. 3425, LES PÊCHES, champ de 2067 m².
7. Art. 3426, LES PÊCHES, champ de 580 m².
8. Art. 3456, LES PÊCHES, champ de 1452 m².
9. Art. 944, LES SAVORETTES, champ de 2988 m².
10. Art. 3294, LES SAVORETTES, champ de 3224 m².
11. Art. 4412, LE PETIT MARAIS, champ de 11,774 m².

Assurance des bâtiments : Fr. 59,200, plus avenant de 30 %.
Eau et électricité avec installation des compteurs pour lumière.

II. VIGNES ET CHAMPS en détail :

1. Art. 940, LES CHIPRES, vigne de 869 m².
2. Art. 3323, LES GUILLEMBERGS, vigne de 1350 m².
3. Art. 1145, LES SAUGES, vigne de 346 m².
4. Art. 3720, LES CONDEMINES, vigne de 1046 m².
5. Art. 772, LES CONDEMINES, vigne de 790 m².
6. Art. 3948, LES CONDEMINES, vigne de 531 m².
7. Art. 3726, LES CONDEMINES, vigne de 1395 m².
N.-B. — Aux Condémines, une partie arrachée.
8. Art. 630, LES BECUELS, vigne de 1368 m².
9. Art. 735, LES SAUGES, vigne de 981 m².
10. Art. 1151, LES CHAUX DU BAS, vigne de 379 m².
11. Art. 1157, LES CHANTEMERLES vigne de 668 m².
12. Art. 3320, LES CHANTEMERLES, vigne de 1030 m².
13. Art. 3293, LES CHIPRES, vigne de 1652 m².
14. Art. 2160, DERRIÈRE CHEZ LOMBARD, vigne de 329 m².
15. Art. 952, LES CHAMPCHANELS, champ de 1512 m².
16. Art. 624, DERRIÈRE CHEZ PLATTET, champ de 803 m².
17. Art. 3300, LES PALINS, champ de 1134 m².
18. Art. 4249, LES BEVIÈRES, champ de 298 m².

CADASTRE DE COMBES

19. Art. 70, LES BANDERETTES, champ de 2070 m².
20. Art. 249, LES BANDERETTES, champ de 1020 m².

Les vignes sous No 1, 8, 10, 11, 12, 13 et 14 sont reconstituées en PLANT AMÉRICAIN.

Entrée en jouissance immédiate pour les immeubles de la deuxième série vendus en détail, et prochainement, suivant entente pour la maison avec terrains.

Pour tous renseignements, s'adresser au notaire Casimir GICOT, au Landeron, chargé de la vente.

Office des faillites de Boudry

Ventes d'immeubles à Boudry et Cortaillod
Enchères définitives

Le vendredi 2 mars 1928, aux heures et lieux indiqués ci-dessous, l'office soussigné procédera par voie d'enchères publiques à la vente des immeubles ci-après désignés, dépendant de la masse en faillite de Frédéric-Arnold Gygax, à Boudry, savoir :

à 15 heures, à l'Hôtel du Lion d'Or, à Boudry :

CADASTRE DE BOUDRY

Art. 1789, pl. fo 78, No 20, Perreux, champ de 5345 m²
Estimation cadastrale et officielle : Fr. 1445.—
Art. 1474 pl. fo 47, No 52, Rosset, vigne de 1154 m²
Estimation cadastrale et officielle : Fr. 1500.—
Art. 1687, pl. fo 48, Nos 80, 81, 82, 83, Pommière à Simon, bâtiments, verger et vigne de 1648 m²
Estimation cadastrale : Fr. 6385.—
Assurances des bâtiments : » 6000.—
Estimation officielle : » 4700.—
Art. 3075 pl. fo 48, Nos 88, 89, 90, Maladières, bâtiments, jardin et verger de 2910 m²
Estimation cadastrale : Fr. 41,000.—
Assurances des bâtiments : » 42,100.—
Estimation officielle : » 25,300.—

CADASTRE DE ROCHEFORT

Art. 1264, pl. fo 10, Nos 53, 54, 55, 56, La Sauge, ruines, place, jardin et verger de 440 m²
Estimation cadastrale et officielle : Fr. 195.—

à 17 heures, à l'Hôtel du Vaisseau, au Petit Cortaillod :

CADASTRE DE CORTAILLOD

Art. 2528, Les Joyeuses, vigne de 625 m².
Estimation cadastrale et officielle : Fr. 625.—
Art. 2524, Les Plantées, vigne et buissons de 413 m².
Estimation cadastrale et officielle : Fr. 410.—
Art. 2505, Sous Chez Henry, vigne de 412 m².
Estimation cadastrale et officielle : Fr. 825.—
Art. 2661, Les Joyeuses, vigne de 321 m².
Estimation cadastrale et officielle : Fr. 320.—
Art. 3130, A la Baume, vigne de 1038 m².
Estimation cadastrale et officielle : Fr. 1350.—
Art. 2609, Les Joyeuses, vigne de 360 m².
Estimation cadastrale et officielle : Fr. 360.—
Art. 110, Sur la Fontaine, vigne de 756 m².
Estimation cadastrale et officielle : Fr. 380.—
Art. 2084, Bécholette, pré de 2460 m².
Estimation cadastrale et officielle : Fr. 740.—
Art. 2085, Près Facoud, pré de 480 m².
Estimation cadastrale et officielle : Fr. 145.—

Les conditions de la vente, l'extrait du Registre foncier ainsi que le rapport de l'expert sont déposés à l'office à la disposition des intéressés.

Conformément à l'art. 96 litt. b de l'ordonnance sur l'Administration des offices de faillites, la vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Boudry, le 23 février 1928.

OFFICE DES FAILLITES :
Le préposé : H.-C. MORARD.

ENCHÈRES

Enchères de bétail, matériel agricole et fourrages
à Valangin

Le mercredi 7 mars 1928, dès 13 h. ½, en son domicile, à Valangin, M. Louis Abriel exposera en vente publique et volontaire, pour cause de départ, le bétail, le matériel agricole et les fourrages ci-après :

Bétail : un cheval de onze ans, deux vaches dont une fraîche, deux génisses de deux ans, portantes pour l'automne.

Matériel : deux fort chars, un à pont et un à échelles, un tombereau, un train ferme, une faucheuse à un cheval avec barres à foin et à regain, une glisse à fumier, brancard, caisse à sable, un jeu d'épondes, coupe-racines, hâche-paille, chaudière 100 l., un cric, un saloir chêne, colliers, harnais, faux, fourches, chaînes, etc.

Fourrages : foin, regain et paille.

Terme de paiement 2 mois moyennant cautions solvables ; au comptant 2 % d'escompte sur échutes supérieures à Fr. 50.—.

Cernier, le 27 février 1928.

R 210 C **Le Greffier du Tribunal : W. Jeanrenaud.**

A VENDRE

A vendre 250 pieds de

fumier

bien conditionné, en bloc ou par chars. S'adresser à A. Aellen, Maillefer 23, Vauseyon.

A vendre

moto

«Raleigh» 350 cm., trois vitesses, parfait état de marche, pour cause non emploi. — S'adresser Parcs 65 a, 4me.

Vélos

Faute d'emploi, à vendre plusieurs vélos, dont un à moteur, un mi-course, un pour jeune garçon et un pour jeune fille, ainsi qu'un violon ¾, le tout en parfait état. — S'adresser à M. Robert-Jornod, Meuniers No 5, Peseux.

A vendre

fumier de vache

bien conditionné — S'adresser chez E. Gerster, Charmettes 14, Vauseyon.

RHUMATISMES

sont soulagés par

Peaux de chats
Coussins „Calora"
(électriques)
BAINS DE LUMIERE
Appareils électriques „Chardin" E. C. V.
Ouate Thermogène
Cruches en caoutchouc pour lits

5 % timbres escompte S. E. N. & J.

J.-F. REBER
BANDAGISTE
Terreaux 8 Tél. 452
NEUCHATEL

CHAMBRE A MANGER

complète, chêne massif, à vendre.

Demander l'adresse du No 223 au bureau de la Feuille d'Avis.

MODES

CHAPEAUX
SATIN ET PAILLE
FOURNITURES
PRIX DE LIQUIDATION

GRAND BAZAR PARISIEN

Vient de paraître :

Le Pressoir

ou les procédés du fisc neuchâtelois

Une brochure : 20 centimes.
100 exemplaires, rabais 25 %
1000 » » 50 %
Port en sus. Vente au comptant chez E. Neuhaus, ruelle Vaucher 6, Neuchâtel.

En liquidation

Cédé au prix de 4 fr. en remboursement « superbe ouvrage »

la cuisine renommée

par le professeur Aug. Jotterand. — Ecrire au professeur Chemin de Mornex 11, Lausanne. JH 52067 C

A vendre pour cause de départ

ameublement

chambre à coucher, salle à manger, lampes, tapis de Smyrne, machine à coudre. — Stade 2, rez-de-chaussée.

Porcs

A vendre cinq jeunes porcs, à choix sur sept. S'adresser rue des Granges 18, Peseux.

A vendre

deux veaux

pour engraisser, chez Henri Wenker, à Serroue.
Même adresse, on demande un domestique de campagne

Dix beaux porcs

de deux mois et demi, à vendre. S'adresser à A. Grether, Métairie sur Boudry.

A vendre cause double emploi

superbe automobile

11 HP, torpédo quatre à six places, 1re marque européenne, carrosserie suisse, ayant très peu roulé. Demander l'adresse sous P 477 N à Publicitas, Neuchâtel. P 477 N

A vendre un

POTAGER

peu usagé avec bouilloire cuivre et accessoires, 60 fr., une couleuse, 12 fr., meubles, tables, chaises, ustensiles de cuisine, à bas prix, chez W. Barbezat, Saint-Blaise.

BEAU DIVAN

moderne, en moquette, tapis de table assorti, chaise-longue moquette, dossier mobile, zither, harpe pour enfant, à vendre. — Fontaine André 3, 4me.

A vendre

une moto

Condorette-luxe 1½ CV, deux vitesses, embrayage, mise en marche, transmission chaîne-chaîne, modèle 1927, très peu roulé, complète avec éclairage, cornette, outillage, au prix de 650 fr. S'adresser à l'Etude Favarger et de Reynier, avocats, rue de la Treille 10, Neuchâtel.

SALON

comprenant : canapé, deux fauteuils, quatre chaises, moquette rouge et table, en parfait état, à vendre. Revendeurs s'abstenir. S'adresser Av. Beauregard 13, Cormondrèche. (Tél. 136).

A remettre, tout de suite, un

magasin de cigares

dans situation centrale, Fribourg-ville. Rendement assuré. Pour conditions, s'adresser à MM. Perrin & Weck, rue de Romont 18. JH 40030 L

Auto

A vendre très belle conduite intérieure, à l'état de neuf. Occasion unique.
Demander l'adresse du No 224 au bureau de la Feuille d'Avis.

A vendre une

poussette

anglaise, fourneau à repasser et deux tables de nuit. S'adresser à Mme Eug. Jacot, Hauterive.

Pianos

véritables occasions, entièrement remis à neuf, garantie, noyer, cordes croisées, sommier métallique, 1150 fr., grand modèle — Burger Jacobi, modèle 1, à 950 fr. bois noir. — Uebel Lechleiter, bois noir, 900 fr. — Facilités de paiement.

Fabrique HERCULE
R. Pingeon
CORCELLES (Neuchâtel)

SEMAINE DE
TABLIERS

Des achats de lots importants nous permettent d'offrir des tabliers de bonnes qualités et façons à des

Prix très avantageux

Tabliers cuisine en cotonne, pour dames, quadrillé rouge ou bleu **1.35**

Tabliers à bretelles bonne cotonne, pour dames, nouveauté et satinette, 3.90 2.50 2.25 **1.45**

Tabliers sans manches pr dames, en bonne cotonne paysanne et cotonne nouveauté, très favorables, 4.95 3.25 2.95 **2.15**

Tabliers sans manches pr dames, en mérinos et satinette, jolis dessins, façons bien enveloppantes, 6.95 4.95 3.90 **3.50**

Tabliers cotonne mi-manches, pour dames, boutonnant derrière, façon extra large, 4.75 **4.-**

Tabliers-robes de chambre pr dames, en mérinos et satinette, beaux dessins, longues et courtes manches, 12.25 10.25 8.65 7.85 **5.90**

Tabliers robes de chambre pr dames, en bonne cotonne ou popeline, belle qualité, longues et courtes manches . . 8.95 7.75 6.50 **5.90**

Tabliers-chasuble pour dames, en satinette et toile de Jouy, dessins haute tantaisie 11.50 8.50 7.50 **7.-**

Tabliers alpaga bonne qualité, pour dames, en diverses façons, 7.50 5.95 5.75 **5.20**

Tabliers fantaisie pour dames, en soie artificielle, jolis dessins et dispositions couleurs 5.95 5.60 5.25 **4.90**

Blouses de bureau pr dames, noires, écrues, grises, bleues, mauves et blanches, bonnes qualités . . 9.25 8.90 8.25 **7.20**

Rayon spécial pour tabliers tailles extra-larges

Tabliers sans manches pour fillettes, en bonne cotonne, rayés ou quadrillés, nouveauté,

long.	105 cm.	95 cm	85 cm.	75 cm.	65 cm.	55 cm.	45 cm.
Prix	**3.-**	**2.85**	**2.60**	**2.30**	**2.-**	**1.70**	**1.60**

Tabliers sans manches pour fillettes, en mérinos, jolies façons, très enveloppants,

longueur	95 cm.	85 cm.	75 cm.	65 cm.	55 cm.	45 cm
Prix	**3.85**	**3.45**	**2.95**	**2.45**	**1.90**	**1.45**

Tabliers-jardinier pour garçons, cotonne rayée ou unie, avec poche brodée, 2.60 1.95 1.55 1.25 **1.10**

Tabliers avec longues manches pour garçons, bonne cotonne et zéphir,

longueur	60 cm.	55 cm.	50 cm.	45 cm.
Prix	**4.30**	**4.-**	**3.70**	**3.30**

JULES BLOCH
SOLDES et OCCASIONS **NEUCHATEL**

AVIS

☞ Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse : sinon celle-ci sera expédiée non affranchie

☞ Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer : il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

A louer pour date à convenir: deux chambres et dépendances, avec service de concierge. S'adresser Etude G. Etter, notaire.

La Coudre

A louer pour le 24 avril ou époque à convenir, un logement de deux ou trois chambres et toutes dépendances : jardin. — S'adresser chez B. Percassi, maison Humbert.

24 mars

ou date à convenir, à remettre pour cause de départ, beau logement de trois pièces et toutes dépendances. S'adresser Bellevaux 2, 1er, à droite.

A louer tout de suite ou pour époque à convenir,

appartement

de trois chambres, jardin et dépendances.

A la même adresse, garage d'auto. S'adresser James Droz, Rouges-Terres p. Saint-Blaise.

RUE POURTALÈS 4

A louer logement de deux chambres et dépendances. S'y adresser, au 4me, le soir.

A louer, vallon Ermitage, ancienne maison, sept chambres. Jardin. Entrée 24 juin. Etude Brauen, notaires.

Moulins-Seyon, disponibles : deux chambres, cuisine et dépendances — S'adresser à M. Ulysse Renaud, Côte 18 c.o.

A remettre en ville, appartement de deux chambres remis à neuf. Etude Petitpierre & Hotz.

A louer pour le 24 juin, à la Rosière, appartement de quatre chambres et toutes dépendances, chambre de bains, grand balcon. Vue très étendue. — S'adresser Etude Baillod, notaire. c.o.

Treille, à remettre appartements d'une et deux chambres et dépendances. Prix mensuel : 17 fr. 50 et 22 fr. 50. — Etude Petitpierre & Hotz

Rue du Seyon, à remettre pour St-Jean, appartement de trois chambres et dépendances. Etude Petitpierre & Hotz.

A louer pour le 24 mars

MOULINS 19, un appartement de deux chambres, cuisine et dépendances. Jardinet.

S'adresser au département de l'Agriculture au Château de Neuchâtel.

Serrières, à remettre appartement de quatre chambres avec salle de bains. — Etude Petitpierre & Hotz.

A louer à la Vigie, pour le 24 juin,

joli appartement

nombreuses dépendances, balcons et jardin. S'adresser Poudrières 11, chez F. Bastaroli.

Alouer pour le 24 juin, à la rue Desor, bel appartement de quatre pièces, chambre de bains installée, chambre de bonne, jardin. Dernier confort moderne. S'adresser Etude Baillod, notaire. c.o.

Etude Bourquin & Fils

A LOUER

Pour le 24 mars :

Neubourg : deux chambres et dépendances, 35 fr. par mois. — Maison d'ordre.

Pour le 24 juin :

Seyon-Grand'Rue : logement de trois pièces et dépendances, au 3me étage.

A Peseux :

Rue du Temple : petit logement de deux pièces et dépendances, 38 fr. par mois.

Pour logement ou atelier

à louer immédiatement deux petits appartements de deux chambres et cuisine, à 50 fr. chacun par mois, rue Saint-Maurice 11.

Notaire CARTIER, Môle 1.

Pour le 24 juin, à louer aux PARCS, beaux appartements de quatre pièces, bow-window et toutes dépendances. S'adresser Etude Baillod.

Deux chambres et cuisine

Terreaux 5

A louer dès le 1er mars, pour logement ou atelier, à 40 fr. par mois.

Notaire CARTIER, Môle 1.

A louer pour le 24 mars 1928,

logement

de deux chambres et cuisine. — S'adresser à Mme Octavie Lambert, Fausses-Brayes 9.

Etude Bourquin & Fils

Terreaux 9

A LOUER

Pour le 24 juin :

A l'Evole, logement de cinq pièces et toutes dépendances. — Vue superbe et imprenable. Garages à proximité.

Pour le 24 juin ou époque plus rapprochée, à la suite de départ :

rue du Stade : logement de quatre pièces et toute dépendances, chambre de bains Installation moderne. — Vue superbe.

CHAMBRES

Belle grande chambre meublée

au soleil, chauffable, balcon. — Rue Louis Favre 20a, 2me c.o.

JOLIE CHAMBRE MEUBLÉE

avec pension, pour jeune homme rangé Place des Halles 11, 3me.

Jolie chambre

au soleil, centre de la ville.

Demander l'adresse du No 211 au bureau de la Feuille d'Avis.

Belle chambre meublée, indépendante Ecluse 9, 2me, à dr.

Belle chambre meublée, au soleil. Saint-Honoré 16, 3me, à g.

Belle chambre. Faubourg du Lac 3, 1er, à droite. c.o.

Chambre meublée. Rue Pourtalès 11, 3me.

Jolie chambre meublée, pour monsieur Chauffage central — Côte 23, 1er. c.o.

Jolie chambre, au soleil, vue magnifique. — Pertuis du Soc 8, 2me étage

Chambres à un ou deux lits. Evole 33, 1er, à gauche.

A louer

belle chambre. — Evole 8, 3me.

Jolie chambre meublée. Ecluse 13, 1er, à droite.

BELLE GRANDE CHAMBRE meublée avec balcon, terrasse, chauffage central, soleil, vue sur le lac, est à louer à monsieur sérieux Pour renseignements, s'adresser Papeterie centrale, Grand'Rue 4.

Chambre confortable, soleil, vue. Evole 33, 2me, à droite.

Belle chambre, chauffable. — 1er Mars 24, 3me, à droite. c.o.

LOCAT. DIVERSES

A remettre à proximité de la gare, un magasin à de favorables conditions. — Etude Petitpierre & Hotz.

A remettre pour St-Jean un grand local situé à proximité de la gare. Conviendrait pour atelier ou entrepôt. — Etude Petitpierre & Hotz.

A LOUER

pour le printemps, en ville, un local bien éclairé à tous usages, surface 53 m². S'adresser au bureau Hodel, architecte, Prébarreau 4. c.o.

Demandes à louer

Famille de trois personnes cherche à louer pour tout de suite un petit

logement meublé

de deux ou trois pièces. Faire offres à case postale 6651, Neuchâtel.

Appartement meublé

Famille étrangère cherche pour un an, dès avril, appartement meublé de quatre chambres, aux abords de Neuchâtel, de préférence sur la hauteur. — S'adresser Etude WAVRE, notaires, Palais Rougemont.

On demande à louer

à Neuchâtel ou dans voisinage immédiat, pour deux personnes, appartement confortable et au soleil, de quatre pièces, avec chambre de bonne ; entrée avril ou mai.

Demander l'adresse du No 204 au bureau de la Feuille d'Avis.

OFFRES

On cherche, pour jeune fille hors des écoles, pour après Pâques,

PLACE D'AIDE

de la maîtresse de maison. Neuchâtel ou environs préférés. — Occasion d'apprendre la langue française désirée. S'adresser à H. Schürch, cordier, Aegerten près Bienne.

On cherche pour Pâques, pour

jeune fille

hors des écoles, place facile où elle pourrait apprendre la langue française. — Offres à Mme Stucki, Bahnwärterin, Chiètres.

On désire pour le 1er mai, pour jeune fille de 17 ans, Suissesse allemande, place

de volontaire

aux environs de Neuchâtel (Vignoble), dans bonne famille chrétienne, de préférence avec enfants, où elle aurait l'occasion de bien apprendre la langue française et tous les travaux d'un ménage soigné. Vie de famille exigée. Adresser offres avec toutes indications à Mlle Rickenbach, Gloriastrasse 58, Zurich 7.

Le bureau de conseils et de protection des apprentis, cherche à placer plusieurs

jeunes filles

quittant l'école, dans familles, comme aide ou volontaire, et qui auraient l'occasion d'apprendre la langue française. — S'adresser à Mme B. Vogt, Länggasse 41, Thoune.

Jeune fille en santé et bien élevée

cherche place

facile auprès d'enfants, pour après Pâques, mais seulement dans famille très honorable. — Prière d'adresser les offres au bureau de l'Amtsvormundschaft, Spiez (Berne). JH 5132 B

Jeune fille

de 17 ans, sachant l'allemand et le français, cherche place dans une bonne famille, à Neuchâtel ou environs. Vie de famille désirée. Entrée : 16 avril. Offres à A. Spring, concierge, Hôtel Gotthard, Berne.

JEUNE FILLE

de 16 ans, cherche place dans honorable famille pour apprendre la langue française. Adresser offres à famille Bend. Jaggi, Bibern (Soleure).

Jeune fille hors des écoles, propre et de toute confiance, aimant les enfants, cherche place pour le 15 avril comme volontaire où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. S'adresser à M. Jean Furter-Trachsler, Oberentfelden près Aarau. 7684 Z

PLACES

Mme Alfred Morin, Clos-Brochet 6, Neuchâtel, cherche

femme de chambre

très bien recommandée, aimant les enfants.

On cherche une brave et

honnête fille

sachant très bien cuire et ayant de bons certificats, à côté d'une femme de chambre. Mme Paul Braunschveig, rue Léopold Robert 73, la Chaux-de-Fonds.

On cherche

une jeune fille pour la cuisine. Hôtel de France, Vallorbe.

Dans un ménage soigné de trois personnes, on demande une

bonne à tout faire

capable et sachant cuire. Gages: 60-70 francs.

Demander l'adresse du No 221 au bureau de la Feuille d'Avis.

Je cherche

jeune fille ayant quitté l'école, pour aider aux travaux du ménage. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille assurée. S'adresser à Mme Santandrea, Meiringen (Oberland bernois).

On cherche

jeune fille

hors des écoles, travailleuse et de confiance, désirant apprendre la langue allemande, pour aider dans le ménage et aux champs. Aurait aussi l'occasion, en hiver, d'apprendre à coudre. S'adresser à Maria Knobel, Zentralstrasse Granges (Soleure).

On demande dans bonne famille, pour fin mars, une

jeune fille

de 18 à 20 ans, honnête et travailleuse, pour faire le ménage. Se présenter de préférence le matin, chez Mme Paul Beiner, rue de Corcelles 12, à Peseux.

On demande

JEUNE FILLE

propre et active ayant connaissances de la cuisine et sachant entretenir un ménage. Entrée immédiate. Offres avec photo et certificats à Mme A. Grisel, confiserie du Théâtre, la Chaux-de-Fonds.

On cherche

jeune fille

pour aider au ménage.

Demander l'adresse du No 135 au bureau de la Feuille d'Avis.

JEUNE FILLE

connaissant la tenue d'un ménage soigné et sachant cuire est demandée. — Offres à Mme H. Decker, Beaux-Arts 22.

EMPLOIS DIVERS

On cherche, pour domaine de moyenne grandeur, avec exploitation électrique,

jeune homme

de 15 à 17 ans pour aider aux travaux agricoles. Bons soins assurés. Gages et entrée à convenir. Adresser offres à Alexandre Jörg, Brüttelen près Anet.

Suisse allemand de 18 ans cherche place de

volontaire

dans une maison de commerce en ville, où il pourrait se perfectionner dans la correspondance française (Connaissance des langues allemande, française et italienne). — Ecrire sous chiffres K. M. 226 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune homme

cherche place, à Neuchâtel ou environs, dans magasin ou maison bourgeoise, où il serait nourri et logé.

Demander l'adresse du No 216 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande un

bon charretier

S'adresser Jules Matthey, Faubourg du Crêt 12.

JEUNE FILLE

de 18 ans, de la Suisse allemande ayant déjà été en service, parlant un peu le français cherche place pour le 15 avril dans restaurant sans alcool où elle aurait l'occasion d'apprendre le service. De préférence à Neuchâtel ou environs. S'adresser à Clara Zimmerli, Brittnau (Argovie).

Jeune fille disposant de ses après-midi ferait

travaux de bureau

ou dactylographie à domicile. Demander l'adresse chez Mme C. Konrad, ouvrages de dames, Temple-Neuf 15.

On demande jeune fille présentant bien pour le

service du magasin

connaissant la branche de la pâtisserie. Entrée immédiate. — Offres avec photo et certificats à confiserie du Théâtre, la Chaux-de-Fonds

Maison de vins engagerait jeune

chauffeur-mécanicien

pouvant fournir références sérieuses et garanties. Offres à case postale 178, Auvernier.

On cherche garçon

hors des écoles, pour aider à l'écurie et aux champs. Occasion d'apprendre la langue allemande. Entrée immédiate ou à Pâques. Gages à convenir Vie de famille. S'adresser à Gottfried Weber, Müntschemier (Berne).

Nous venons de recevoir un

Lingère

expérimentée trouverait place stable à l'Orphelinat de Belmont sur Boudry. P 497 N

On demande un

garçon

de confiance pour aider à la fabrication de biscuits. Gages à convenir Biscuiterie Chs Boucard, Chavannes 17.

Sténo-dactylo

Employée sérieuse, au courant des travaux de bureau, de la correspondance française, allemande et anglaise est demandée pour fin avril dans manufacture d'horlogerie. Place stable — Adresser offres et prétentions sous chiffres Y 1458 U à Publicitas, Bienne. JH 10076 J

Maison de gros de la ville demande jeune fille hors des écoles, en qualité de

sténo-dactylographe

débutante. Entrée 1er avril prochain. Adresser offres avec références sous chiffres O. F. 3728 N. à Orell Füssli Annonces, Neuchâtel. OF3728N

Chauffeur militaire

(mécanicien), 25 ans, grand, fort et très bon conducteur, depuis cinq ans dans la même place, désire changer pour printemps prochain (sur grand camion ou voiture de livraison). Prétentions modestes. — Offres à E. MOSER, mécanicien-chauffeur, Finkenweg 90, Bienne 7. JH 6275 Gr

Nous cherchons pour

Neuchâtel et canton
représentant général

sérieux et actif, pour la vente de nos appareils électriques. Personne sérieuse, MONSIEUR ou DAME, disposant de relations étendues, trouverait occupation agréable et revenu considérable, la vente étant soutenue par publicité appropriée et références de 1er ordre.

Adresser offres sous chiffres T. 138 K. à Publicitas Kreuzlingen (Thurgovie). T. 138 K.

Jeune homme

terminant ses classes au printemps cherche place dans un commerce ou à la campagne, où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. On désirerait qu'il puisse prendre quelque leçons et faire partie de la famille. Offres à M. E. Tschanz, Oppligen, Kiesen près Thoune.

Apprentissages

On cherche pour jeune garçon intelligent, âgé de 16 ans, ayant suivi les écoles secondaires une place d'apprenti dans bonne

pâtisserie

de Neuchâtel ou la Chaux-de-Fonds. Entrée après Pâques — Adresser offres à R. Tehlmann, boulangerie Obrist, Boniswil (Argovie).

On cherche en Suisse française place d'apprenti dans

boulangerie-pâtisserie

pour jeune homme ayant suivi l'école secondaire S'adresser à Chr. Gyger, Wangen s/Aar (Berne).

A VENDRE

Saroléa

350 cm³, modèle juin 1927, ayant très peu roulé, complètement équipée S'adresser garage Capt, Faubourg de l'Hôpital.

A remettre, à Neuchâtel, commerce de

papeterie-librairie

Ancienne renommée. Bien situé. S'adresser Etude Bourquin & fils, Terreaux 9, Neuchâtel.

Carrosserie car alpin

quatorze places, état de neuf, avec glace à chaque siège, à vendre à très bas prix. S'adresser Fontana carrossier, Renens.

Meubles

A vendre jolie chambre à coucher, à l'état de neuf, un lit deux places ou lits jumeaux, crin animal, complète et tout bois dur, bas prix, six fauteuils dont deux voltaires et deux anciens Louis XIII, trente chaises tous styles, un secrétaire noyer, remis à neuf, ainsi que cinq canapés et divans, sont à vendre, au plus tôt, faute de place. — S'adresser: Chautems, tapissier, Téléphone, cercle catholique Colombier.

Gramophones

de fabrication suisse, grand meuble, 165 fr., modèle de table avec couvercle, 69 fr. S'adresser rue du Château 10, 1er.

Cabriolet Citroën

Pour cause double emploi, à vendre Cabriolet luxe 5 CV, deux places, état de neuf, pneus confort, éclairage et démarrage électriques. Sièges moquette. — Occasion unique à enlever tout de suite. — Faire offres sous P 498 N à Publicitas Neuchâtel.

OCCASION

Beau divan gobelin, état de neuf, à vendre. S'adresser Bellevaux 2, 1er, à droite.

A vendre

douze poussines

de six mois, prêtes à pondre, et quatre oies, chez H. Pfeiffer, Marin.

AVIS DIVERS

Leçons d'anglais

Pour renseignements, s'adresser à Miss Rickwood, place Piaget No 7.

On cherche

pension

pour garçon de 16 ans, dans une bonne famille du canton de Vaud ou Neuchâtel. Possibilité de suivre l'école secondaire. — A. Hossli, Oerlikon. 4364 Z

Personne de toute confiance cherche journées pour

LESSIVES

S'adresser Temple-Neuf 6, 3me.

Quelle famille catholique prendrait en

PENSION

à Neuchâtel ou environs, un garçon de 7 ans, désirant suivre l'école? Bons soins. — Adresser offres avec prix sous A. C. 180 au bureau de la Feuille d'Avis.

Le 1er mars

notre magasin de la

Rue des Epancheurs

sera ouvert

jusqu'à 12 h. ½

— ZIMMERMANN S. A.

Ecole et Salons de danse du Quai Osterwald

Ce soir et jeudi 1er mars

Orchestre

Téléphone 16.42

Pas de finance d'entrée.

Croix Bleue

Réunion des deux groupes du Vignoble.

JEUDI 1er MARS, à 14 h. 30 dans le Temple de Saint-Blaise

Chœurs. Fanfare.

Invitations cordiale à tous.

On cherche à placer au début de mai un garçon de 14-15 ans,

en échange

d'un garçon du même âge dans famille sérieuse, protestante, où il aurait l'occasion de suivre l'école secondaire ou l'école de commerce pour apprendre la langue française. S'adresser à M. H. Rapp, Wettingen (Argovie).

SOCIÉTÉ IMMOBILIERE de l'UNION CHRÉTIENNE de Neuchâtel-Ville

Le dividende pour l'année 1927 fixé par l'assemblée générale à Fr 15.— par action est payable dès ce jour chez MM. DuPasquier, Montmollin & Cie, contre remise du coupon No 30 et en échange duquel il sera délivré une nouvelle feuille de coupons.

Neuchâtel, le 27 février 1928.

Le président.

Mesdames,

Si vous désirez :

Une belle coupe de cheveux,

Une ondulation durable,

Adressez-vous au SALON de COIFFURE

SCHWANDER

Grand'Rue 11 :: Seyon 18a

Téléphone 881

On prendrait jeune fille ou garçon comme

pensionnaire

ou demi-pensionnaire. Bonne pension avec de belles chambres Vue superbe sur le Rhin. Occasion de suivre de bonnes écoles. Adresser offres à Arnold Leber, Wasengasse 41, Laufenburg a/Rhein.

Pour écolier de 13 ans

on cherche à Neuchâtel, pour Pâques ou septembre PENSION dans famille chrétienne, avec soins maternels et surveillance. Ecrire les conditions à Mme R., Côte 36.

Monsieur le pasteur et Madame Charles ODIER ont le plaisir d'annoncer le mariage de Monsieur André ODIER leur fils avec Miss Léonora-Virginie MAC CORD.

Le mariage a été célébré le 4 février 1928, à Washington.

46, Grange-Falquet, Genève.

Lenate Hôtel, Washington, D C Amérique

Etudiante

cherche pension pour quelques semaines au mois de mars et d'avril, de préférence chez pasteur ou instituteur. Prière de s'adresser avec conditions à Mlle E. Marti, pharmacie, Berthoud (Berne). JH 5130 B

On cherche place pour jeune Suissesse allemande, comme

demi-pensionnaire

Leçons de français et piano exigées. S'adresser à M. Jæcklin pasteur, Gerzensee. JH 5133 B

ÉCHANGE

On cherche à placer jeune fille de 15 ans dans bonne famille de la Suisse française, où elle pourrait suivre les écoles. On prendrait en échange jeune fille ou garçon qui désire apprendre la langue allemande — Ecoles secondaires et primaires; piano. Offres à Mme A. Streit, horlogerie-bijouterie, Spiez (Oberland bernois).

On placerait un garçon de 14 ans, de bonne famille protestante.

EN ÉCHANGE

d'une jeune fille de famille sérieuse, de préférence chez pasteur, où il aurait l'occasion de suivre l'école secondaire et d'aider aux petits travaux du jardin. La jeune fille peut suivre l'école secondaire, parler allemand et anglais dans la famille. Bonnes références. — Bonne surveillance et vie de famille garanties et demandées S'adresser à Famille Strub, négociant, Sissach (Bâle-Campagne)

SKIEURS

Bonnes pistes à POUILLEREL. Belle vue sur les Côtes du Doubs, le Jura, et les Vosges, A 2 minutes :

La Grebille

Tél 21.09 RESTAURANT

Ecole de chauffeurs

aux meilleures conditions

Garage PATTHEY

Seyon 36 Tél. 16

NEUCHATEL

M. James Attinger a l'honneur d'informer le public et sa clientèle en particulier, qu'il remet dès aujourd'hui son commerce de Librairie-Papeterie à ***MM. Maurice Reymond et ses fils.*** *Il remercie toutes les personnes qui l'ont honoré de leur confiance et les prie de vouloir bien reporter celle-ci sur ses successeurs.*

Neuchâtel, le 1er mars 1928.

Librairie-Papeterie James Attinger.

Rue St-Honoré 9 et Place Numa Droz

Se référant à l'annonce ci-dessus, ***MM. Maurice Reymond et ses fils*** *ont l'honneur d'informer le public et en particulier la clientèle de* ***M. James Attinger*** *qu'ils reprennent dès ce jour l'exploitation de sa* ***Librairie-Papeterie, rue St-Honoré 9 et Place Numa Droz.*** *Ils espèrent mériter la confiance qui a été témoignée pendant tant d'années à leur prédécesseur.*

Neuchâtel, le 1er mars 1928.

Maurice Reymond et ses fils.

Chapelle Adventiste „Béthel"

Faubourg de l'Hôpital 39, Neuchâtel - Mercredi 29 février à 20 h. 15

Causerie religieuse

Sujet : **La vie de Christ**

avec projections cinématographiques, par T. Nussbaum et A Gissler

Entrée libre *Invitation cordiale à tous*

Boucheries BELL fermées

JEUDI 1er MARS

Ce soir et demain **APOLLO** Ce soir et demain

PRIX RÉDUITS

Au programme : **Le Juif errant**

Dès vendredi : **Les GUEULES CASSÉES**

VENTE

SAMEDI 21 AVRIL

EN FAVEUR DE LA **CRÈCHE**

Un seul comptoir Table à thé et tout ce qui s'y rapporte

LA BRASSERIE MULLER

à Neuchâtel

se recommande pour tout

TRANSPORT

par camions-automobiles

Emigration ! Voyages d'outre-mer !

PASSAGERS et ÉMIGRANTS pour

le CANADA et l'AMERIQUE

peuvent obtenir renseignements et billets de passage auprès de

l'Agence S. A. DANZAS & Co, Bâle

S'adresser à **Th. Perrin,** représentant, Bâtiment des Postes, Neuchâtel Téléphone 12.80.

Atelier de ressemelages J. KURTH

NEUVEVILLE

SUCCURSALES de NEUCHATEL

RESSEMELAGES AVEC TALONS

pour dames	fr. 5.50
pour messieurs	» 6.80
système „AGO", supplément	» -.50
cousu trépointes, supplément	» 1.50

Livraison extra-rapide dans les trente-six heures sur demande

Spécialité de ressemelages crêpe à prix très avantageux

PALACE Nos cinémas **THEATRE**

Demain après-midi, matinée dès 14 heures, dans les deux cinémas

CHANG !!....

le célèbre film de la Jungle qui émerveille tout Neuchâtel

Les enfants de tout âge sont admis

Spectacle autorisé et recommandé par la Commission scolaire

PRIX RÉDUITS POUR LES ENFANTS

Un grand drame contemporain

Nostalgie

Drame d'un réalisme poignant qui dépeint le douloureux calvaire de certains refugiés russes

Encore ce soir et demain soir

ROULET, ingénieur

Saint-Honoré 1

BETON ARME PLANS - DEVIS

Téléphone 16.57

On cherche pour jeune homme Suisse allemand qui suivra l'école de commerce dès le 15 avril,

chambre et pension

dans famille parlant français. Offres écrites sous chiffres E. S. 225 au bureau de la Feuille d'Avis.

Remerciements

Madame Henri JACOTTET et ses enfants, remercient leurs amis et connaissances qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Madame Blanche-Hélène DELHORBE JACOTTET, leur chère fille et sœur.

Comment faites-vous

votre café?
Voilà bien une question que jamais on n'entendit autrefois, car chacun savait qu'un bon café se prépare avec des grains fraîchement rôtis et un tiers de D V, la meilleure des chicorées. Point de bon café sans chicorée D V!
Si vous préférez une chicorée légèrement granulée et toujours friable:

Exigez la nouvelle chicorée DV étoile

2000 disques Fête des Vignerons
viennent d'arriver
La Mi-Eté de Taveyannes. La Chanson du chevrier.
La Chanson du blé qui lève. Le Ranz des vaches.
Chant des moissonneurs et moissonneuses.
VENEZ LES ENTENDRE CHEZ
LASSUEUR, place des HALLES, Neuchâtel
et succursales: Sainte-Croix, Lausanne et la Chaux-de-Fonds
ou envoi contre remboursement, sans frais, par notre maison de Ste-Croix.

PARFUMERIE

Pour répondre à une annonce de parfumerie parue dans ce journal et qu'une maison de la place a fait insérer, je ferai une **réduction de 10 % pendant toute la semaine,** sur tous les articles de parfumerie, y compris ceux des marques réputées, telles que **Houbigant, Piver, Roger Gallet, Coty.** Ceci constitue un réel sacrifice. Profitez de cette occasion, voyez nos prix et servez-vous au rayon de PARFUMERIE des

Nouvelles Galeries

Crèmerie du Chalet
RUE DU SEYON Jules Lesegretain fils
Vient d'arriver:
Fromages gras
1.50 la livre
Haricots verts
1.10 la boîte d'un litre
Mesdames! Profitez de ces prix intéressants

Commerce de vins

A remettre, ensuite de décès, à Estavayer-le-Lac, immeuble situé au centre de la ville, comprenant logement, bureau, cave, avec vingt vases d'une contenance de 60,000 litres. Nombreux accessoires.
Vases et futaille roulants en très bon état.
Maison fondée depuis 30 ans environ.
Jardin attenant à la maison.
Bonne clientèle. Peu de reprise.
Excellente affaire pour preneur sérieux et actif.
S'adresser à Mme veuve Jules DUCOMMUN, à Estavayer-le-Lac.

Cannage et rempaillage de chaises
Blanc et couleur - Travail soigné
A LA MÉNAGÈRE
PLACE PURRY

Berna aliment pour nourrissons
riche et vitamines et en sels nutritifs, voilà la base de la nourriture des enfants sains, beaux, forts et résistants.
En vente partout. Prix: Fr. 1.80

Belles pommes de terre pour semence:
Early rose hative
Industrie tardive
Chez **E. JORDAN** Primeurs en gros
Neuchâtel

BARBEY & Cie Neuchâtel
Mesdames,
Doublez la durée de vos bas de soie, de fil ou de cachemire, en faisant retisser, d'après un procédé nouveau, sans couture, les pieds troués et hors d'usage.
Renseignements et conditions au magasin.

DEMANDEZ-LE A VOTRE FOURNISSEUR
VENTE ANNUELLE 1 MILLION DE PAQUETS.

Ce n'est pas tout;

Maintenant que les voilà retapés, vous allez les soigner comme il faut, et bien des fois encore ils pourront être ressemelés.
Le cuir a besoin de graisse, mais de pures graisse animale; ainsi il reste souple par les chaleurs et l'humidité.
De préférence... Selecta, cette bonne crème, sans acide. Il y a vingt ans que je la connais.

Selecta
double la durée de vos chaussures

Echantillon gratuit par
Fabrique SELECTA Carouge-Genève

SUR LA DEMANDE DE PLUSIEURS DE NOS CLIENTS NOUS CONTINUONS
notre Blanc
jusqu'au samedi, le 3 mars
Profitez de nos bas prix
V. MICHELOUD NEUCHATEL TEMPLE NEUF

Dimanche 4 mars, au Stade
Bienne-Cantonal
CUP-MATCH

LA VIGILANCE
Usines 60 **SERRIÈRES** Téléphone 15.07
commence la publication de certificats et références, dont le motif sera expliqué plus tard:

« Tir cantonal neuchâtelois 1926
» Je certifie que Monsieur G. Cortaillod, chargé de la surveillance de nuit pendant le Tir cantonal, nous a donné pleine satisfaction.
Comité de police:
le président, H. B. »

CHEMISES BLANCHES

Chemise avec plastron		Chemise poreuse «Sanitas»	
piqué souple . . .	14.- 11.-	agréable pour mi-saison .	11.-
Chemise frac	16.-	Derby plastron souple .	14.50

KUFFER & SCOTT, NEUCHATEL

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

AU PAYS DE SA BONNE

par 26

MADELEINE LAMAUD

Elle vit la haute cheminée où le feu luisait encore; elle savait que sur cette cheminée, près de la pile de savons, se trouvait la boîte d'allumettes... Mais le vieux Garnuchot veillait dans la cuisine; assis au coin de l'âtre, il semblait plongé dans une sombre rêverie, et considérait la bûche qui s'effondrait en braise sur la cendre. Le dur profil du paysan, buriné par toutes les fatigues de la terre, se détachait dans un clair-obscur à la Rembrandt...

Soudain, il se leva...

Simone se dissimula, peureuse; elle attendit un instant et perçut le bruit d'une porte intérieure que l'on fermait. S'enhardissant à regarder de nouveau, elle constata que le fermier avait quitté la pièce... Alors, tremblante, elle s'y glissa, courut à la cheminée, leva le bras, saisit les allumettes...

A ce moment elle entendit parler, là-haut, dans l'appartement des «qui-dit», peut-être sur leur palier, car les voix étaient très distinctes; et une curiosité, plus forte que toute prudence, l'immobilisa, l'oreille tendue... Elle était sûre qu'il s'agissait d'elle; elle voulait entendre. Plongée en plein drame, elle avait besoin d'ouïr des paroles inquiètes ou tragiques, de savourer la réprobation, peut-être la malédiction de ces dames... « La malheureuse! Qui aurait cru... ? »

Et en effet, on parlait d'elle.

— On te cherchera une autre maîtresse de musique, Loulou, disait Mme de Fleurance, avec son ton de majesté tranquille.

Mme Mousque conclut légèrement:

— Ces filles pauvres, ça tourne toujours mal. Par bonheur, on en trouve tant qu'on veut!

— Plus qu'on n'en veut!... bâilla Lionel Gauvin.

Un léger rire fusa, et la voix blagueuse de Régine menaça le peintre:

— Entre nous, cher Monsieur, n'êtes-vous pas pour beaucoup dans la fuite de cette chère Simone? Il m'avait semblé deviner...

— Régine, veux-tu te taire!

Mais insensible à l'injonction de sa mère, l'espiègle continuait:

— La pauvre fille vous adorait, bel infidèle!

— Mais non, mais non! se défendait Lionel, avec ce ton de fatuité de l'homme qui ne tient pas trop à être cru.

Il y eut chez ces dames des exclamations diverses, surprise amusée, curiosité féminine... Non, elles ne s'en étaient pas doutées! Elles espéraient bien que les choses n'étaient pas allées trop loin... Voyez-vous ça! Quelle romanesque, cette petite sotte! Et elle voulait se faire épouser?

Un peu gêné par le tour que prenait la conversation, Lionel rompit les chiens:

— Je me garderais d'en dire du mal; elle était votre amie.

Ce fut alors qu'au milieu d'un silence approbateur, Mme de Fleurance — et de quel accent! — laissa tomber ces mots:

— Oh! notre amie... Il y a toujours les distances!

Simone n'en entendit pas plus long. Révoltée, elle sortit de la ferme. Elle ne tremblait plus cette fois; elle serrait la boîte d'allumettes dans sa main crispée. Il lui semblait que l'incendie qu'elle allait allumer brûlait déjà sous son front, et le vent de la nuit, au lieu de rafraîchir ses tempes, les embrasait un peu plus. Elle courait presque. Elle ricanait:

— Une fille pauvre!... Une fille pauvre!... Ah! elle s'en faisait des illusions, la fille pauvre! Elle en avait une taie sur les yeux! Est-ce que, lorsqu'on n'a pas d'argent, on peut être l'amie de gens riches? Tu souffres, fille pauvre! C'est bien fait! Tu étais trop bête, aussi! Et lui... le goujat... le lâche...

Elle était arrivée de nouveau au tas de fagots fatidiques... Elle chercha au fond de son porte-trésor une vieille enveloppe, la froissa, la glissa parmi des brindilles, sous les sarments secs. Elle se releva à demi, tira une allumette, protégea du creux de sa main la frêle flamme qui jaillit, et puis... « Non! Vraiment on ne fait pas ça, murmura-t-elle, immensément découragée. C'est du mauvais mélo!... » Et soudain elle éteignit l'allumette, d'un petit souffle qu'elle eût voulu moqueur, mais qui ressemblait à un soupir de désespoir...

Elle tressaillait de la tête aux pieds...

Une ombre se dressait devant elle.

C'était le vieux Garnuchot.

Simone comprit, en un éclair, comment, sortant de la cuisine sans précaution, elle avait attiré l'attention du fermier, comment il l'avait suivie à son insu, et avait pénétré ses desseins coupables.

Il ne s'avança pas vers elle de façon amoureuse, ainsi qu'il avait coutume de le faire; et à la clarté de la lune qui montait dans le ciel, elle vit qu'il avait une physionomie singulière.

— Suivez-moi! dit-il brièvement.

Elle ne bougea point... Allait-elle s'enfuir? Mais il eut l'intuition de cette hésitation suprême, et saisit la jeune fille avec rudesse par le bras. Elle se laissa emmener. Par une suprême ironie, son idée de vengeance qu'elle n'avait pas voulu mettre à exécution allait néanmoins recevoir un châtiment. Elle se sentait redevenue une pauvre loque, mourant de fatigue, de faim, de chagrin. Elle se désintéressait presque des nouveaux malheurs qui fondaient sur elle.

Elle eut pourtant encore un léger sursaut d'effroi, lorsqu'elle vit que son compagnon silencieux l'entraînait à la ferme, et lui ayant fait traverser la cuisine, la poussait dans la pièce du fond, où la vieille Garnuchot était morte.

« C'est là, pensa-t-elle, qu'il va me garder prisonnière jusqu'à demain. Il m'a vue glisser le papier sous les fagots, frotter l'allumette... Prisonnière! Je suis prisonnière jusqu'à ce que les gendarmes d'Ombreval viennent me chercher... »

Il ne l'invitait pas à s'asseoir; il restait debout devant elle, mouchant la chandelle à pleins doigts agités. Sans doute cherchait-il les paroles d'indignation dont il allait foudroyer la misérable. Elle se laissa tomber sur une chaise, parce que ses jambes se dérobaient.

Alors, il se décida à parler.

— Voilà! dit-il. Je ne vous demande pas pourquoi vous êtes partie, ni pourquoi vous êtes revenue... Il y a des choses plus importantes. Je vous demande si vous voulez m'épouser?

Elle crut avoir mal entendu, le regarda avec stupeur...

Lui, le premier mot dit, continuait, continuait... Il s'était assis au bord de la table, et le feutre enfoncé jusqu'aux yeux, détournait le regard, contemplait la flamme de la chandelle, avec cette pudeur des choses du cœur qu'ont les paysans, qui, sur le terrain de l'amour, savent agir, mais non point parler.

Ah! il avait assez lutté contre cette idée abracadabrante d'épouser Simone! Il ne savait comment pareil projet lui était venu, mais quand il s'en était aperçu, l'idée était plantée en lui comme une épine au pied d'un bœuf! Et pas moyen de l'arracher! Et chaque jour elle s'enfonçait davantage! Le paysan n'est pas un esprit volage; lorsqu'il veut quelque chose il le veut bien... Et le père Garnuchot disait:

— Puisque je vous répète que je ne peux plus me passer de vous, que je ne peux plus... Je m'en suis rendu compte quand vous avez été partie... Les femmes sont si malignes! C'est peut-être bien pour « ça », dites, que vous êtes partie, et que vous êtes revenue? Pour forcer le père Garnuchot à faire de vous sa femme? Dites, bien vrai, ce n'est pas moi que vous veniez chercher tout à l'heure, à la ferme? Ce n'est pas moi que vous avez attendu, en ayant l'air de faire je ne sais quelle manigance, sous le hangar? Faut pas avoir honte d'être maligne, Mademoiselle! Eh bien, oui, c'est vrai, j'ai eu tort avec vous. J'ai été un brutal, un rien du tout... Mais quoi! Puisque j'ai bonne intention, maintenant! Puisque je veux vous avoir devant M. le maire!

Il souffla, poursuivit avec plus de force:

— Si vous m'épousez, toute la ferme sera à vous, les champs, les bois, les bestiaux, tout! Et je vous ferai mon héritière!

Il osa la regarder:

— Eh bien?

Simone va-t-elle hausser les épaules, ou éclater de rire, ou se sauver?

Elle avait subi tant d'épreuves que son état d'esprit se transformait à son insu.

Sans bouger de sa chaise, elle balbutia:

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

Un grand reportage chez les Maîtres de l'or

VII. Syndicats ouvriers

Quand il est *on the job*, en *overall* et gants de mousquetaire, la truelle à la main, James Smith oublie parfois d'être poli. C'est ainsi qu'aujourd'hui, comme le mortier tardait à venir (la poulie qui me sert à communiquer avec les étages de la maison en construction fonctionnait mal), le maçon m'a crié des hauteurs :

— Vous êtes un bon à rien ! *(You are a good for nothing !)*

Quand, à cinq heures, rhabillés en gentlemen, nous avons franchi la porte du chantier, James a voulu atténuer la portée de ses paroles désagréables :

— Si vous « servez mal », ce n'est pas votre faute. Un nouveau débarqué n'a jamais su produire. Le meilleur spécialiste européen, quand il arrive ici, est emprunté. Je ne dis pas que vous ne formiez pas de bons ouvriers, dans le « vieux pays ». Certains même exécutent un « fin » travail, mais avec quelle lenteur ! Sur dix gestes, neuf d'inutiles ! Savez-vous combien un ressemeleur doit ressemeler de chaussures pour gagner sa journée américaine ? Douze paires ! Or, le cordonnier italien, qui arrive de Gênes ou de Palerme, est tout juste capable de faire ses deux paires de semelles en huit heures ! Tous, tant que vous êtes, les nouveaux venus, avez besoin d'être dressés... *Old man*, je n'ai pas encore digéré le concombre du *lunch*.

Par ces derniers mots, Smith, sans doute, cherche à excuser sa mauvaise humeur. Quant à moi, je compte profiter de cette indigestion pour confesser un peu plus cet homme qui, béat à son ordinaire, se sent des convictions quand la bile l'échauffe.

Les circonstances sont particulièrement favorables à l'interview.

— Pas de cinéma, ce soir ! a déclaré la capiteuse Mme Smith. Nous allons nous reposer.

Le maître de la maison se met en pantoufles. La maîtresse, elle, reparaît travestie en Chinoise, non pas le banal kimono, mais un beau pyjama avec des dragons brodés à la hauteur de la croupe et de la poitrine. Mais le radio est là, suprême ressource des soirées vides.

— Si nous tâchions d'avoir Paris ! espère Mme Smith à qui son mari a promis, pour l'été qui vient, une visite des égouts, une soirée à Montmartre et une rencontre avec les apaches (tels qu'on les représente dans les films américains).

Alors, tandis que la dame manipule l'appareil, je m'adresse au monsieur :

— James, fais-je, n'y a-t-il pas moyen, pour moi, de faire partie de l'A. F. L. *(Confédération du travail américaine)*.

— Et à quel titre ?

— Au titre de salarié, parbleu !

Smith prend un air suffisant :

— *Old man*, la *Labour federation* est composée de *trade unions*. Un *trade* est un métier. Vous êtes simple manœuvre. Et puis, à supposer que vous fussiez un spécialiste, on n'entre pas dans un syndicat comme dans un moulin !

— Il ne s'agit point ici du bâtiment, où je ne suis bon qu'à « servir » les maçons. Mais il est un autre travail que je connais assez bien. Je suis un passable *stagehand* (machiniste).

— Vous venez justement de choisir *l'union* la plus fermée ! Mais, mon vieux, pour faire partie du « syndicat des machinistes », il faut être fils ou pour le moins gendre d'un machiniste. Et encore vous faudrait-il prendre votre tour d'inscription et attendre une vacance, pendant dix ans peut-être !

— Alors, à supposer que je fasse l'affaire d'un directeur de théâtre ?...

— Ce directeur de théâtre serait-il votre ami le plus cher, votre propre frère, qu'il ne pourrait encore vous employer comme *stagehand*. Les contrats sont formels ! Et puis, vous pouvez aller voir chez les plombiers, chez les peintres, chez les électriciens, partout où le salaire en vaut la peine, vous rencontrerez des difficultés semblables pour rentrer.

— Je m'étais fait une idée de la *Labour federation*. Je la voyais avec une porte large, un esprit de fraternité internationale ?

— Internationale ? Mais, *old man*, si nous laissions faire l'Europe, elle aurait vite fait de traverser l'Atlantique pour venir nous enlever la côtelette de la bouche. *Nothing doing !* Nous ne voulons plus de nouveaux immigrants. Nous sommes en nombre suffisant.

« Croyez-vous que nous n'ayons pas assez à faire avec la concurrence noire ? Jusqu'à ces derniers temps, les *nigers* étaient restés sur les plantations, là-bas, dans le Sud, mais ne voilà-t-il pas qu'ils commencent à envahir les chantiers de l'est et du nord. Les grandes villes les attirent : New-York, Chicago, Détroit. Ils se contentent de salaires inférieurs aux nôtres. Ils sont une menace pour la *Labour federation*. Nous sommes 5 millions de syndiqués. Cela suffit. Le livre d'inscription est fermé.

— Je vous comprends. L'Amérique aux *grands ouvriers* américains.

— Parbleu ! A quoi servent les *trade unions*, sinon à conserver leurs *jobs* à leurs titulaires ?

— Pourtant, fais-je, tous les syndicats américains ne sont pas aussi réactionnaires que vous voulez le dire ?

— Il y a bien quelques exceptions. Si l'*Union des mineurs* est plus accueillante, c'est qu'elle compte pas mal d'étrangers dans ses rangs. Il y a aussi l'*Union de l'habillement* ; celle-là est rouge, elle ouvre ses portes au premier venu. Mais aussi, avec ce système, les ouvriers tailleurs passent leur temps à se chamailler avec le patron. Six mois de grèves par an, dans ce syndicat. Naturellement, l'industrie marche mal. Les bénéfices des employeurs sont nuls et les salaires des employés restent forcément médiocres. Il faut dire que l'*Union de l'habillement* est presque exclusivement composée de Juifs. Le Juif naît révolutionnaire *(sic)*.

A ce moment, la voix de Mme Smith s'élève:

— J'ai Paris ! J'ai Paris ! Ecoutez ! On parle français !

On parle français, en effet. Mais l'illusion est courte. Un accent canadien ne tarde pas à trahir l'origine du message. Ce n'est point Paris. Ce n'est que Montréal.

L'émotion passée, je reprends à l'intention de mon maçon :

— James, avez-vous jamais songé au *Grand Soir ?*

— Et contre qui ?

— Contre vous, les *grands ouvriers !* Un *Grand Soir* qui aurait pour auteurs les petits ouvriers comme moi, les manœuvres, les nègres, tous ceux dont vos syndicats ne veulent pas. Vous n'êtes que cinq millions, mon vieux, à la *Labour federation*. Nous, les pauvres bougres sans *unions*, nous sommes tout de même trente-cinq millions. Supposez que nous fassions les méchants ? Je ne vous vois pas propres.

Tout d'abord, l'idée paraît bouffonne à Smith, qui rit. Mais bientôt son front se plisse.

— Parleriez-vous sérieusement ? demande-t-il.

— Très sérieusement. Plus de privilégiés comme vous, à dix-sept dollars par jour ! Tous frères, cinq *boxes* par tête, au spécialiste comme au manœuvre, à l'ingénieur comme au simple balayeur ! Rappelez-vous le soviet à ses débuts, ivre d'égalité ! Pour tous, le ticket de travail unique !

— Et comment réalisez-vous ce beau programme ? demande Smith.

— Par la force, mon vieux !

Cette fois, la bile aidant, mon maçon découvre son jeu :

— La police nous défendra ! fait-il, la voix mauvaise.

— Et pourquoi pas la garde nationale ? Les *grands patrons* prêtant main-forte aux *grands ouvriers*. Pendant que vous y êtes, appelez donc au secours le 7 new-yorkais, le régiment des millionnaires ! Ah ! Quel spectacle ! Le *trust* donnant la main au *syndicat !*

— Ce ne serait pas la première fois, déclare Smith.

Et comme je fais celui qui doute, l'autre précise :

— Vous ne me croyez point ? Eh bien, sans aller plus loin, le mois dernier, le *Trust de la traction électrique* (il s'agissait des tramways d'une ville de l'Ouest) était anxieux de majorer de 60 pour 100 le prix des places. Huit cents au lieu de cinq. Mais comment faire accepter au public une pareille augmentation ? Vous entendez d'ici les hauts cris de la municipalité ! Les administrateurs de la compagnie se sont tout simplement adressés à leurs employés, les priant de réclamer un salaire supérieur. Le secrétaire du syndicat ouvrier lança l'ordre de grève du cabinet même du grand patron. Il a bien fallu que le public payât. Employeurs et employés, et partagèrent, par la suite, les trois cents de majoration... Que la leçon vous serve ! Et si les anarchistes *(sic)* de votre espèce se mêlaient jamais de « faire du trouble » dans ce pays, eh bien, la demande de réquisition (pour vous tirer dans le tas !) serait faite par le président de la *Labour federation* en personne et ce dans les *offices* même du trust !

— C'est bien ce que j'avais pensé ! fais-je, en jouant l'indignation. Il faut une dupe à des gaillards comme vous, et cette dupe, c'est le public. Vous êtes un ennemi du peuple, un réactionnaire, un abominable syndiqué, un *tout-pour-moi* et *rien-pour-les-autres !* Au revoir, seigneur féodal !

— C'est cela même, fait-il en se calant dans son fauteuil. Un seigneur féodal !

Comme Mme Smith me raccompagne jusqu'à la porte, je profite de la pénombre du couloir pour lui pincer le menton.

Ce dernier mot plaît Smith, qui s'en pare :

— *Naughty boy !* fait-elle en repoussant ma main.

(A suivre.) FERRI-PIZANI.

LA MAISON DE KLEIST

La pittoresque petite île de l'Aar, près de Thoune, et la maison qu'habitait le poète allemand Heinrich von Kleist, en 1802 et 1803, jusqu'à présent propriété de la famille Graffenried, à Berne, est à vendre. L'« Oberländer Tagblatt » attire l'attention du Heimatchutz sur cette offre de vente et en propose l'acquisition afin de conserver à la Suisse ce bijou classique.

Si, si...

Tandis que se poursuit à Angora le procès relatif au « Yavouse » — l'ancien croiseur allemand « Gœben », — l'amiral Ratya esquisse dans le «Figaro» ce qui se serait peut-être produit si l'Angleterre n'avait pas laissé échapper le «Gœben» et le «Breslau» au commencement d'août 1914 :

« La côte d'Algérie vient d'être bombardée par le « Gœben » et le « Breslau » qui, regagnant leur repaire, se trouvent nez à nez avec les deux formidables croiseurs de bataille anglais « Indomptable » et « Indomitable ».

» Aussitôt, réagissant suivant la loi naturelle, les marins anglais demandent à leur chef, l'amiral Milne, qui en réfère à Londres, l'autorisation d'ouvrir le feu contre les deux corsaires, mais Londres hésite, puis refuse. Les canons de l'« Indomitable » et de l'«Indomptable» resteront muselés... et les croiseurs allemands plus rapides, sèmeront les Anglais et se déroberont définitivement.

» Deux croiseurs ennemis échappant aux Alliés, à première vue, ce n'est pas un fait tragique, irréparable et cependant cet événement comptera autant que la perte d'une grande bataille navale.

» Car si le « Gœben » et le « Breslau » avaient fini leur carrière au large des côtes de Sicile, les conséquences probables étaient considérables pour l'Entente : c'était la Turquie, neutre d'abord, puis favorable sinon alliée, c'était, par suite, la faculté de concentrer, dès le début, toutes les troupes sur le front occidental, c'était la coûteuse et décevante aventure des Dardanelles épargnée, la coopération roumaine devancée, la Serbie assistée, la Bulgarie neutralisée, pour le moins, la Grèce complètement acquise ; c'était un front oriental entier et fortifié.

» En un mot, tout l'échiquier stratégique redressé dans le Levant, et vraisemblablement, la paix promptement implorée par les Empires du centre, impuissants à résister à ce formidable encerclement. Il n'y aurait pas eu de révolution russe, pas de paix séparée pour la Russie et, probablement, pas de bolchévisation».

Récits de chez nous

Mademoiselle Suzette

L'air malicieux, la tête un peu inclinée avec son sourire habituel, Mlle Suzette m'a reçu l'autre jour dans la chambre aux boiseries brunes qu'elle occupe depuis peu, s'étant décidée à vivre dans ses meubles.

Confortablement installé dans un fauteuil moëlleux, (cela tenait peut-être à son âge respectable), je jette un coup d'œil autour de moi ; des malles dans tous les coins, aux solides ferrures, témoignent de l'humeur vagabonde de la dame de ces lieux.

En effet, Mlle Suzette a beaucoup voyagé de droite et de gauche ; institutrice en Allemagne et dans l'empire des czars, elle a beaucoup vu et beaucoup retenu. L'aimable petite vieille que je vois assise en face de moi ayant repris son ouvrage de dentelles, me raconte quelques souvenirs de sa vie.

— Voyez-vous, soupira-t-elle, j'ai connu de toutes les sortes d'hommes : des princes et des valets, des comtes et des bourgeois, mais qu'on prenne l'un, qu'on prenne l'autre, le meilleur ne vaut pas un radis !

J'allais protester quand, d'un geste, elle me prévint :

— Oui, oui, je sais qu'il y a des exceptions, je parlais surtout des gens de là-bas ; ici, c'est déjà mieux. Enfin, je vous disais cela à propos d'une histoire qui me revient à la mémoire.

Comme je l'en priais, elle continua :

— C'était en 18**. J'avais alors comme élève une jeune baronne russe à qui, un jour, il prit la fantaisie de faire un voyage au nord de l'Afrique. Nous étions dans un hôtel aux confins du Sahara, quand un jour, à table d'hôte, j'avisai vis-à-vis de moi un jeune homme très bien mis qui nous dévisageait avec attention et, me semblait-il, avec bienveillance. De mon côté, je ne cessais de le regarder, et le repas n'était pas terminé que j'avais reconnu le fils de mes anciens maîtres, le prince de K. Il dut nous avoir également identifiées car au thé de cinq heures, il s'avança vers nous, se présenta à ma jeune compagne et me salua avec une chaude sympathie, rappelant nos communs souvenirs et les années d'autrefois. Je retrouvais avec plaisir l'adolescent de quinze ans devenu un si charmant jeune homme et surtout j'étais extrêmement flattée et contente qu'il m'eût reconnue et conservé un si bon souvenir.

Ainsi passèrent les quelques journées de notre séjour en promenades et conversations bien intéressantes.

Nous prîmes le chemin du retour, et je ne cessais de penser avec une douce émotion à cette rencontre où j'avais pu voir et sentir quelle fidèle amitié me gardait un ancien élève.

Hélas ! j'en dus déchanter six mois plus tard, quand j'appris les fiançailles de ma petite baronne et du prince ! Alors le voile se déchira et je compris la raison de ses assiduités et de ses gentillesses dans l'hôtel africain, et que je n'étais pour rien dans l'empressement qu'il mettait à nous visiter et à nous rendre le séjour agréable.

Ah ! le malin, il avait bien su diriger son jeu, et moi je n'y avais vu que du feu ! Ces hommes, quels roublards !

Elle riait encore de l'aventure et, tout en crochetant, me parlait aussi de ses années de jeunesse au pays. Prenant sur une petite table un instrument de musique qu'elle me dit être une cythare achetée jadis à Berlin, la bonne demoiselle, retrouvant sans doute encore de vieux refrains d'autrefois, se mit à jouer quelques romances oubliées par la génération d'aujourd'hui : « La dernière rose » ; « Ne t'en va pas », et d'autres encore. La nuit tombait dans la chambre accueillante où s'égrenaient les naïves mélodies, et sans même y prendre garde, Suzette se mit à chantonner les couplets d'une chanson bien en vogue, au village, quand elle avait vingt ans : Le petit doigt en l'air, elle détaille ces paroles d'un à propos particulier :

Une erreur trop commune
Egara ma raison ;
Je cherchais la fortune
Et l'éclat d'un vain nom.
Mais aujourd'hui, plus sage,
Le regard attendri,
Je cherche mon village
Et mon premier ami !

C'était bien un peu son histoire, à la réserve, pourtant, qu'elle n'a jamais cherché ni trouvé la gloire et la fortune, au contraire, ses modestes économies ayant subi le sort commun des marks et des roubles démonétisés.

Cependant, au soir de la journée, Mlle Suzette garde le rayonnement de sa gaîté, sachant bien que l'on n'est pas seulement riche de ce que l'on a, mais surtout de ce que l'on est.

Et tandis que résonnent encore les airs vieillots de la cythare germanique, je vois mon aimable hôtesse qui semble évoquer les échos d'un printemps lointain et doux à son cœur.

Du passé aux fleurs fanées
Le parfum nous reste encor,
Comme une rose effeuillée,
Souvenir de l'âge d'or.

FRAM.

Les explications du capitaine Friedman

SOUTHAMPTON, 28 (Havas). — Le capitaine Friedman, du navire-école russe « Tovaritch », explique ainsi le malentendu provoqué par les signaux de détresse, lors de la collision du « Tovaritch » avec le vapeur italien « Alcantara » :

« Immédiatement après la collision, nous avons envoyé des signaux de détresse à la suite desquels le navire « Baron Douglas » arriva sur les lieux. Il nous demanda ce qui était arrivé. Nous lui expliquâmes que nous n'étions pas en danger, mais que peut-être des hommes de l'« Alcantara » se débattaient dans l'eau. Le « Baron Douglas » s'éloigna. Nous reçûmes ensuite de nombreux messages demandant la signification de nos signaux. Nous répondîmes par le signal : « Tout va bien », qui, naturellement (!) concernait notre bateau seulement. Nous informâmes toutes les stations de l'endroit où la collision s'était produite. Notre bateau étant à voile, nous ne pouvions pas manœuvrer. »

Un canot de sauvetage qui pourra bien devoir se sauver lui-même

PARIS, 28 (Havas). — Le « Petit Parisien » publie la dépêche suivante de la Haye : «L'inventeur du canot de sauvetage à moteur, baptisé de son nom « Le Schuttevaer » a quitté hier matin le port de Rotterdam à destination de New-York, au milieu d'une énorme affluence de curieux.

Le canot qui avait quatre passagers à bord, entreprendra la traversée de l'Océan atlantique. Il a la T. S. F. à bord et s'efforcera d'établir des liaisons entre lui et la terre. Il sera à Londres demain ».

Le « roi chevalier »

BRUXELLES, 27. — Une observation curieuse a été faite ces jours-ci par une personnalité qui, depuis longtemps et bien avant la guerre, connaît le roi. On se demandait où fut donné pour la première fois, en 1914, au souverain belge ce nom : le « roi chevalier ». En Angleterre, affirment les uns, en France soutenaient les autres. On ne se mit pas d'accord. Mais le débat fournit aux familiers du roi l'occasion de constater que nul éloge ne pouvait être plus sensible à Albert Ier que celui qu'implique ce mot « chevalier ».

Ce terme, paraît-il, est celui dont, naguère, avant le drame, il se servait quand il voulait exprimer sa complète confiance en un homme, fût-il roturier : « C'est un chevalier », disait-il.

Le roi parlait ainsi de ceux qu'il considérait comme loyaux et généreux. N'est-il pas curieux que ce soit ce mot-là précisément que les alliés aient choisi en 1914 pour désigner dans l'histoire le roi des Belges ?

Emissions radiophoniques

d'aujourd'hui mercredi

(Extrait des programmes du journal « Le Radio »)

Lausanne, 680 m. : 20 h. 01, Causerie. 20 h. 30, Union radiophonique suisse. — **Zurich**, 588 m. : 12 h. 32, Orchestre de la station. 16 h., Orchestre de l'Hôtel Baur-au-Lac. 20 h., Théâtre. 21 h., Orchestre. — **Berne**, 411 m. : 15 h. 56, Heure de l'Observatoire de Neuchâtel. 16 h., 17 h. et 22 h. 05, Orchestre du Kursaal. 20 h., Théâtre.

Paris, 1750 m. : 13 h. 30, 16 h. 45 et 21 h. 30, Radio-concert. — **Rome**, 450 m. : 13 h. 30, Trio-Radio. 17 h. 30, Concert. 21 h., Théâtre. — **Milan**, 315 m. 80 et 549 m. 70 : 17 h. 05, Orchestre. 21 h., Opérette. — **Londres**, 361 m. 40 et **Daventry**, 1604 m. 30 : 12 h., Quintette de la station. 13 h., Orchestre Parkington. 14 h., Orchestre Frascati. 17 h., Musique classique. 20 h. 15, Chansons de Schumann. 20 h. 45 et 21 h. 15, Orchestre.

Berlin, 484 m.: 17 h., Orchestre. 20 h. 30, Concert. — **Munich**, 535 m. 70 : 16 h., Quatuor Rosenberg. 18 h. 55, Récital de piano. 20 h. 05, Orchestre. — **Langenberg** (Cologne), 468 m. 80: 13 h. 05 et 18 h., Orchestre. 20 h 30, Chœur de la station. — **Vienne**, 517 m. 20 : 16 h., Orchestre. 19 h. 30, Concert.

Emissions de jeudi

Lausanne, 680 m. : 20 h. 01, Concert pour l'« Indépendance neuchâteloise ». 20 h. 30, Concert symphonique. — **Zurich**, 588 m. : 15 h., Orchestre de la station. 16 h., Orchestre de l'Hôtel Baur-au-Lac. 20 h., Récital de hautbois. 20 h. 30, Récital de chant. — **Berne**, 411 m. : 15 h. 56, Heure de l'Observatoire de Neuchâtel. 16 h., 17 h., 21 h. 20 et 22 h. 05, Orchestre du Kursaal. 20 h., Musique de chambre.

Paris, 1750 m. : 13 h. 30, Orchestre Locatelli. 21 h. 30, Radio-concert. — **Rome**, 450 m. : 13 h. 30, Trio-Radio. 17 h. 30, Concert. 20 h. 40, Opérette. — **Milan**, 315 m. 80 et 549 m. 70 : 17 h. 05, Quintette de la station. 20 h. 50, « Mignon », opéra de Thomas. — **Londres**, 361 m. 40 et Daventry, 1604 m. 30 : 12 h., Quintette de la station. 13 h., Quintette Parkington. 17 h., Orchestre Astoria. 18 h., Concert d'orgue. 20 h. 15, Chansons de Schumann. 20 h. 45, Musique militaire.

Berlin, 484 m. : 17 h., Récital de piano. 20 h. 30, Théâtre. — **Munich**, 535 m. 70 : 16 h., Trio de la station. 20 h. 05, Drame. 22 h., Orchestre de la station. — **Langenberg** (Cologne), 468 m. 80 : 13 h. 05 et 18 h., Orchestre. 20 h., « Pelléas et Mélisande », de Debussy. — **Vienne**, 517 m. 20 : 16 h. 15, 19 h. 40 et 20 h. 40, Concert.

— Je réfléchirai !...

Le vieux Garnuchot se gratta la tête :

— C'est que... Je sais comment sont les femmes... Elles n'ont pas plus de décision que les brebis qui ne savent jamais où il leur plaît de brouter... Voyons ! Répondez oui, la belle ! Puisque je vous fais héritière ! Vous ne me croyez pas ? Soit ! Je vais écrire devant vous le testament !

Extraordinairement grave, car il s'agissait d'affaires d'argent, le vieux fermier tira du tiroir de la table une feuille de papier quadrillé, alla chercher l'encrier et la plume enfermés dans le bahut, et se mit en devoir d'écrire.

« A partir de l'instant où elle sera ma femme, je donne... », etc.

De temps en temps, il s'interrompait, pour se justifier tout haut d'un acte romanesque que sa claire raison paysanne condamnait encore :

— Que voulez-vous, l'amour, c'est l'amour ! Je vous veux, à n'importe quel prix ! On raconte que les riches font souvent des bêtises... Après tout, puisque je suis riche, je peux bien faire des bêtises, moi aussi !

Simone se pinçait. Etait-elle bien éveillée ? Devenir Madame Garnuchot ! Quelle farce stupide ! Toute son éducation, tous ses préjugés se cabraient devant une telle supposition... Et le plus fort, c'est qu'elle ne pouvait se résoudre à dire « non »... Car enfin, devenir, d'un coup de baguette magique, la propriétaire de cette terre si enviée, si royalement riche sous son manteau automnal... Deux vanités luttaient ensemble dans l'âme aux abois de Simone.

— Allons, en affaires j'aime qu'on soit carré ! dit le père Garnuchot, en frappant sur la table... Si le testament ne vous suffit pas, je vous ferai devant notaire une donation par contrat... C'est-il oui ?

— Eh bien, c'est oui, répondit posément Mlle Brelant avant même d'avoir fini de réfléchir.

Une joie brusque éclata sur le visage du vieil amoureux. Il lui tendit sa main, brûlée par tant d'intempéries, et comme s'il s'adressait à un compère après un marché très avantageux, il lui dit :

— Topez là !

Simone se leva. Il lui fit signe qu'il avait encore quelque chose à demander, à expliquer :

— Je ne suis pas aussi susceptible que vos messieurs de la ville... Mais, tout de même, il y a des choses que je ne supporterai pas... A partir d'aujourd'hui, ma belle « novie » (fiancée), je ne veux pas que vous revoyiez le peintre !

— Je n'en ai pas envie ! protesta-t-elle, avec une âpre sincérité.

Mais peu à peu gagnée par une rage jalouse, le père Garnuchot élevait la voix :

— Me suis-je assez rongé le sang ! Ce « qui-dit » de malheur, qu'est-ce que vous lui trouviez ? Tout pas jeune que je suis, je fais mieux figure que lui, oui-da ! Il y a des muscles, des nerfs sous ma manche ; les rides que j'ai rappellent que j'ai travaillé sans fainéantise, moi ! Mes habits du dimanche sont aussi beaux que les siens... Et je ne les porte pas mal... Dites, ma «novie» ? Puis quoi ? J'ai réussi ! J'ai « la consécration du succès », comme ils écrivent dans les journaux !

Il s'approcha d'elle, très à l'aise à présent que, sa cause gagnée, il n'avait plus besoin de déployer d'éloquence.

— Embrassons-nous, fit-il.

Ils s'embrassèrent.

Cela coûta beaucoup moins à Simone qu'elle ne l'aurait supposé. Elle avait bien la tête ailleurs. En ce moment, tout son être était dominé par un glorieux travail d'esprit et d'imagination. Elle considérait le vieux Garnuchot comme un de ces nains affreux et sympathiques qui, au son d'une flûte enchantée, vous ouvrent des régions inaccessibles, — puis disparaissent prestement. Car depuis le début de l'inconcevable scène, Simone n'avait pas un instant perdu de vue que le fermier était un vieux grison, et qu'un jour elle régnerait, seule maîtresse, sur Queyrigü...

En attendant ? Eh bien, en attendant, la vie, au fur et à mesure qu'elle se laissait aller à l'examiner, lui faisait de moins en moins peur. Garnuchot avait raison : sa fortune, sa puissance nouvelle, lui donnaient aux yeux d'une femme une indéniable auréole ! Toutes les Parisiennes songent avec une certaine complaisance à la personnalité que, dans le Far-West, acquiert un dur colon enrichi par ses efforts et le caprice de la chance. Quelle différence y avait-il entre ce vieux paysan français soudain élu par la fortune et l'Américain dont les traits rudes, les manières frustes s'allient, non sans agrément, avec les dehors « cossus » sinon élégants, que lui permet la richesse ? Simone fit à son « novi » l'honneur de le comparer à un héros de cinéma !

Cependant, pour sceller le pacte, le père Garnuchot était en train de remplir deux petits verres que l'on allait, selon le rite des foires fructueuses, choquer allégrement.

Le goût de la liqueur rappela à Simone qu'elle souffrait de la faim. Debout, le petit verre en main, elle avisa les pots de confiture alignés sur les étagères du bahut par les soins de la fermière défunte.

— M'autorisez-vous à goûter un peu de confiture ?

— Diantre ! Puisqu'elles sont à vous !

Simone éprouva une volupté étrange à enfoncer une petite cuiller d'étain dans « sa » confiture. En un moment, toutes les perspectives s'étaient transformées autour d'elle; et elle remercia mentalement de ce changement de décor cet incomparable machiniste : le Destin.

Debout devant un petit miroir qui avait présidé aux austères coquetteries de la Fanchon, Simone, peu à peu envahie par du bien-être et une décicieuse sûreté de soi, remettait en ordre sa coiffure, tirait du porte-trésor, qui ne l'avait pas quittée, son bâton de rouge et sa houppe à poudre. Son « novi » la regardait faire avec orgueil : Simone était un bibelot de luxe que se payait le paysan devenu riche.

Le regard appuyé que le vieil amoureux faisait peser sur elle gêna Simone. Elle reprit conscience de l'heure tardive, de cette pièce solitaire qu'éclairaient mal la chandelle mourante et le reflet laiteux de la lune.

— Je vais aller me reposer dans ma chambre, dit-elle.

Il ne s'y opposa point. Sûr maintenant de l'avenir — et d'un avenir proche — il avait repris son empire sur lui-même, demandait peut-être pardon tout bas à sa défunte !... Ce fut avec une sorte de hâte que Simone sortit. Il lui tardait sauvagement de monter l'escalier, d'arriver là-haut, de se montrer à ces dames, qui, tout à l'heure encore, parlaient avec tant de dédain de la « fille pauvre », et qui désormais n'étaient plus, comparées à elle, que des personnes sans fortune... Oh ! tout de même ! tout de même ! Est-ce drôle, est-ce vengeur, la vie !

En traversant la cuisine, Simone tressaillit. Quelqu'un entrait du dehors, une forme féminine qui marchait avec précaution : Robertine. D'où venait-elle ? Quel ravissement mystérieux lui avait offert le bois au clair de lune ? Ses yeux brillaient ; un sourire involontaire entr'ouvrait ses lèvres charnues. Et si préoccupée qu'elle fût de ses amours, ou peut-être justement parce qu'elle se trouvait dans un état de divination spéciale, elle eut l'impression « qu'il y avait quelque chose » entre son oncle et Mlle Simone soudain réapparue. Bien entendu, elle était à cent lieues de la vérité et soupçonnait seulement un flirt un peu poussé ; mais elle était tellement disposée à l'indulgence que son sourire se fit encore plus heureux, et qu'elle murmura avec douceur :

— Bonsoir, la compagnie !

— Bonsoir, bonsoir ! D'où viens-tu ? grogna distraitement le vieux Garnuchot.

Il semblait mal à l'aise de rencontrer sa nièce en un pareil instant.

Quant à Simone, elle était trop cérébrale ce soir pour remarquer l'air de bonne fortune répandu sur les traits de Robertine. Elle pensa seulement, avec un recul involontaire :

« Quoi ! Je vais m'apparenter à mon ex-petite bonne ! »

Elle se mordit les lèvres de dépit.

Mais à cette minute une vache mugit doucement à l'étable, là-bas, évoquant la richesse de la terre, et Simone reprit sa sérénité.

Elle n'en voulait plus à Robertine, même si la jeune veuve épousait Lionel. Quelle belle riposte serait son mariage, à elle, Simone ! Elle poussa la mansuétude jusqu'à dire à sa rivale de tout à l'heure encore :

— Il fait, n'est-ce pas, une belle nuit ?

Ce soir-là, Simone n'eut point l'ineffable satisfaction de rencontrer ces dames ; elles étaient allées se coucher ; le peintre aussi. Retirée dans sa chambre, la future héritière de Queyrigü, tombant de sommeil et se dévêtant d'une main rapide, murmura à mi-voix :

« J'abandonne la présidence de la Ligue des consommateurs... Je vais envoyer ma démission ! »

(A suivre.)

Les deux crèmes avec leurs ouvre-boîtes ultra-pratiques

Magasins ROSÉ-GUYOT
NEUCHATEL & CERNIER

LAINE

Nous mettons en vente une grande quantité à des prix très bon marché

Laine réclame	-.55	Laine Schmidt	1.23
Laine hirondelle	-.75	Laine décatie	1.32
Laine Schaffhouse	-.99	Laine de sport	1.05
Laine Schaffhouse	1.18	Laine Casaques	1.15

Laine de soie Midinette, Fr. **1.35**
la pelote de 50 grammes

Envoi contre remboursement.

Zwiebachs et pèlerines

Pour un réconfortant déjeuner ou pour le thé et vos voyages, prenez en confiance les zweibachs au malt et beurre sans mélange de la

Boulangerie-Pâtisserie Courvoisier
angle Faubourg de l'Hôpital et Orangerie

Journellement zweibachs frais. Se recommande.

RETENEZ CETTE ADRESSE:
Orangerie 8, à côté du Cinéma Apollo. Neuchâtel. Mme A. Burgi
AVANT D'ACHETER
Visitez et examinez la superbe collection de

TAPIS D'ORIENT

de toutes provenances, dimensions et qualités, qui vous sont offerts à des prix extrêmement bas.

Quelques prix intéressants :

Petits Anatolie		Fr. 17.-	Smyrne	310×200	Fr. 230.-
Tabris	125×85	» 75.-	Yoraghan	295×200	» 430.-
Mossoul	150×110	» 80.-	Tabris	305×215	» 430.-
Kazak	200×98	» 120.-	»	335×255	» 595.-
Tabris	200×140	» 200.-	Khorassan	340×250	» 530.-

Tricotages à la machine

Mesdemoiselles qui aimez tant les sports et désirez rester gracieuses faites faire vos robes plissées, gilets fantaisie sans manches, pull-over, etc, laine et soie, couleurs et dessins modernes, chez

Mademoiselle Renée ROBERT-GRANDPIERRE, Trois-Portes 5a

CHARBONS
DE CHOIX
BOIS EXTRA-SEC

Livraisons soignées, rapides et correctes dans tout le BAS

Margot & Lambelet
Bôle - Colombier

Téléphone 54 Téléphone 54

MAISON D'AMEUBLEMENTS
GEORGES DREYER
Magasins St-Honoré 5 - Usine à Serrières

Ebénisterie soignée
Salles à manger - Chambres à coucher
Bureaux
Meubles rembourrés - Literie complète
Rideaux - Tapis, etc.

Téléphones : Magasin 15.01, Usine 52

Potagers et réchauds à gaz
«SOLEURE»
Le modèle préféré des bonnes cuisinières

Fers et quincaillerie

Loersch & Schneeberger
T. E. N. J. NEUCHATEL T. E. N. J.

Dès VENDREDI le 2 **A L'APOLLO** UN ÉVÉNEMENT
LA GRANDE SENSATION DU JOUR!

LES GUEULES CASSÉES

Film documentaire rigoureusement authentique sur les horreurs de la guerre

Maudite soit la guerre — Pour la paix du monde

1ER MARS
Feux d'artifice
joli assortiment

Nouveauté
Pistolet avec amorces détonantes sans danger

Magasin A. Grandjean
St-Honoré - NEUCHATEL

Pour plâtriers peintres

A remettre tout de suite, pour cause de santé, un petit atelier. Bonne affaire pour débutant; reprise environ 1800 fr. avec marchandises. Travail en perspective. Ecrire à R. M. C 193 au bureau de la Feuille d'Avis.

Confiture

aux cerises noires
Fr. —.85 la livre
— ZIMMERMANN S. A.

MEUBLES ET LITERIE
Ls Augsburger-Wyler
Tapissier-décorateur
Poteaux 4 et 7
Travail soigné - Réparations

Paroisse de St-Aubin
VENTE DE BOIS

Le jeudi 1er mars 1928, la Paroisse de Saint-Aubin vendra aux enchères publiques, et contre argent comptant, dans sa forêt du Devens, les bois suivants:

210 stères hêtre, 1er choix, quartelage
50 stères hêtre et chêne mêlés
120 stères chêne
4000 fagots
9 charpentes sapin, cubant 7 m³ 95
15 billes hêtre, cub. 5 m³ 40

Rendez-vous, si le temps est favorable, à 9 heures, près de la pierre du Crêt Sacrement, milieu de la forêt, ouest de la division 9.

Saint-Aubin, 20 février 1928.
Commission forestière.

Pruneaux du Valais

sans noyaux, à 85 c. le ½ kg.
Pommes et Poires en quartiers.
Pistoles et Brignoles
(prunes françaises sans noyaux)
Pêches-Poires-Abricots évaporés
Pruneaux de Bordeaux
Belles figues à 70 c. le ½ kg.

Magasin L. Porret
Rue de l'Hôpital 3
Timbres 5 % N & J.

PHARMACIE-DROGUERIE
F. TRIPET
SEYON 4 — NEUCHATEL

LE VIN LAURENT
tonique et reconstituant par excellence, convient aux anémiques, surmenés et convalescents

Prix du flacon : fr. **3.50**

LA BICYCLETTE

CONDOR

répond au plus rude usage. Aux nouveaux prix, elle est la meilleur marché

Succursale de vente
A. DONZELOT
NEUCHATEL
Place de l'Hôtel de Ville

Hospice de la Côte - Corcelles

En vue de la réélection des membres de la Commission générale de l'Hospice de la Côte à Corcelles, en vue du remplacement de quatre membres décédés et à teneur des articles 7 et 8 des Statuts, les électeurs ayants-droit sont convoqués pour le jeudi 22 mars 1928, à 15 heures, à l'Hospice de la Côte.

Cette Commission est composée de 25 membres, nommés pour six ans et choisis, autant que possible, en nombre égal dans les localités de la Côte : Auvernier, Colombier, Corcelles, Cormondrèche et Peseux : les membres sortants sont rééligibles.

Sont électeurs de l'Hospice de la Côte :

a) Les personnes qui ont fait partie de son administration.
b) Les personnes qui ont contribué ou qui contribueront à l'entretien de l'Hospice par un versement minimum de vingt francs.
c) Les présidents des quatre Conseils communaux des villages de la Côte.
d) Les souscripteurs aux emprunts éventuels de l'Hospice.

Corcelles-Cormondrèche, le 27 février 1928.

Au nom du Conseil administratif de l'Hospice :
Le Secrétaire, ROSSEL. Le Président, E. DUMONT.

ESSAYEZ
la nouvelle 6 cylindres
MATHIS
type
EMYSIX
la voiture dont tout le monde parle

Agent pour Neuchâtel et le Jura :
Ed. von Arx

AVIS

Le soussigné annonce à ses amis et connaissances, ainsi qu'au public de Neuchâtel et environs, qu'il a repris l'atelier de M. Ryser, relieur, anciennement rue des Moulins, transféré
Rue de la Place d'Armes 10
Travail prompt et soigné. Prix modérés.
Se recommande : **Charles Froidevaux**
Relieur-doreur

MARTIN LUTHER
OPTICIEN SPÉCIALISTE
PLACE PURRY

L'assortiment le plus complet dans tous les genres de lunetterie

Exécution soignée à prix modérés par spécialistes des ordonnances de MM. les médecins oculistes

Thermomètres Baromètres — Jumelles Télescopes

le plus grand choix en magasin

Appareils et fournitures pour la photographie

Donnez la préférence pour l'achat de

voiture d'enfant
à la marque suisse
Wisa Gloria

Les nouveaux modèles 1928 sont arrivés

Article réputé et de qualité

Toutes les réparations dans nos ateliers

E. BIEDERMANN
NEUCHATEL

VISITEZ NOTRE EXPOSITION

P. S. — *Quelques modèles sont cédés à très bas prix*

Pour vos RESSEMELAGES
Mesdames et Messieurs
adressez-vous à
J. STOYANOVITCH
Bottier diplômé — Temple Neuf 8, NEUCHATEL
Chaussures sur mesure en tous genres
Bottes d'équitation pour dames et messieurs
Tous les travaux seront exécutés à votre parfaite satisfaction

Combinaisons jersey soie
depuis fr. 3.50, chez
Guye-Prêtre Saint-Honoré, Numa Droz

Du mercredi 29 février au lundi 5 mars **CAMÉO** Jeudi et dimanche : Matinée dès deux heures

HUGUETTE DUFLOS dans

L'HOMME à L'HISPANO

d'après le roman de Pierre Frondaie

Un romanesque chant d'amour et de poésie se déroulant au Pays basque, à Biarritz, dans le grand monde parisien, et dans la somptu use villa Arnaga, ancienne résidence d'Edmond Rostand

Location Magasin HUG & Cie, téléphone 877

CYCLES MOTOS

Cette marque de fabrique est une garantie de bienfacture.

A. Grandjean
Saint-Honoré 2 Neuchâtel

Epiceries
Ch. Petitpierre
S. A.

Le meilleur de tous les **savons** que nous mettons en vente est assurément le savon: **„La Rose"** que nous offrons au prix réduit de - 50 le morceau

Meystre & Cie
2 Rue Saint-Maurice

Vente au détail de bonne peinture préparée dans tous les tons **et pour tous les usages.**

Peinture marine spéciale pour la quille des bateaux, ANTI FULIING.

Pharmacie-Droguerie
F. TRIPET
Seyon 4 - NEUCHATEL

Contre la toux des enfants
le SIROP PECTORAL
spécial est apprécié des mamans
Prix du flacon. . Fr. **1.50**

Maison des Amies
Asile temporaire
Téléphone 9.17 Crêt 14

nettoie
plumes, duvets, oreillers, traversins
les confectionne à neuf
Toutes fournitures à prix modérés
Balais de coton très durables

Pédicure
Beaux-Arts N° 7
2me étage, Tél. 9.2

Mme Ch. Bauermeister
diplômée E. F. O. M., à Paris

Société de Banque Suisse

Bâle - Zurich - Saint-Gall - Genève - Lausanne - La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel - Schaffhouse - Londres. Bienne - Chiasso - Hérisau - Le Locle - Nyon Aigle - Bischofszell - Morges - Les Ponts - Rorschach

Livraison des titres définitifs de l'émission de 1927
et
Echange des actions anciennes contre de nouveaux titres

Nous portons à la connaissance de nos actionnaires que les titres définitifs de l'émission de 1927 de notre Etablissement pourront être délivrés à partir du 10 mars 1928.

Nous les informons en même temps qu'afin d'unifier les titres actuels d'actions, dont le texte et la forme diffèrent quelque peu, les 240,000 actions de notre Etablissement en circulation à ce jour seront échangées contre de nouveaux titres. A cet effet, les actionnaires détenteurs de titres anciens sont invités à nous remettre leurs titres — sans le coupon de dividende No 32 qui sera payé à son échéance — mais accompagnés d'un bordereau numérique, où les numéros seront portés dans l'ordre arithmétique. Il leur sera délivré en échange un même nombre de nouveaux titres d'action avec coupons de dividende No 1 et suivants.

La livraison des actions nouvelles, émission de 1927, ainsi que l'échange des anciens titres d'actions contre les titres nouveaux, auront lieu à partir du 10 mars 1928 à tous nos Sièges, Succursales, Agences et Bureaux de Quartier en Suisse, ainsi qu'à notre Siège de Londres et à son Agence du « West End », où les formulaires nécessaires peuvent être obtenus sans frais.

La demande sera faite aux Bourses de Bâle, de Zurich, de Saint-Gall, de Genève, de Lausanne et de Neuchâtel de ne considérer les anciens titres d'actions comme de bonne livraison que jusqu'à fin mars 1928, il est donc de l'intérêt des actionnaires d'effectuer l'échange contre les nouveaux titres le plus tôt possible après le 10 mars 1928.

Pour les envois de titres, prière d'indiquer sur le paquet, en sus de l'adresse, la mention « Echange des actions ». Ces envois ne devront contenir ni valeur ou communications ne se rapportant pas à cette opération d'échange.

Février 1928. SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE.

ÉCOLE LÉMANIA
LAUSANNE

Préparation rapide et approfondie
Baccalauréats

Maturité fédérale - Poly - Ecole de commerce et de langues - Etude approfondie du français - Diplôme commercial - Cours de vacances à la montagne - Sports - Internat et externat.

Ecole nouvelle alpine Lémania à Champéry
(Alpes valaisannes, altitude 1070 mètres)
pr jeunes gens délicats de 8 à 15 ans

Association patriotique radicale
Section de Neuchâtel-Serrières

Célébration du 80me anniversaire de la République neuchâteloise
Mercredi 29 février 1928
au Cercle National

Banquet à 19 h. 30, suivi de SOIRÉE FAMILIÈRE

Discours de MM. Ernest Béguin, cons. d'Etat.
Charles Guinand, député.
Alfred Guinchard, cons. comm.

CHANT MUSIQUE

Tous les radicaux sont cordialement invités à assister à cette manifestation.
Les cartes de banquet au prix de fr. 4.50 avec une demi-bouteille de vin sont en vente au Cercle National.

LE COMITÉ.

DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX
Déficit de 1927: Fr. **4.000.--**
Achetez
la petite fleur du 1er mars

Venez à L'HOTEL DU DAUPHIN, SERRIÈRES
pendant les fêtes du 1er mars
Installation moderne - Orchestrion - Friture
Pour les soupers : tél. 283
Se recommande : J. HUGLI, propriétaire.

HOTEL DES ALPES - CORMONDRECHE
A l'occasion du 1er mars
DANSE
Mercredi dès 20 h. (permission tardive). Jeudi dès 14 h.
Orchestre „DÉDÉ"
Re recommande : la tenancière

MAISON DU PEUPLE - NEUCHATEL
Jeudi 1er mars dès 14 et 20 heures
DANSE
Orchestre Sorento-Jazz

Grande salle du restaurant du Mail
Jeudi 1er mars dès 14 et 20 heures
DANSE
Orchestre « Four Foxes Band »

Café de la Gare - Geneveys sur Coffrane
Jour du 1er mars
DANSE
Orchestre « FLORITA-JAZZ »

Une femme pour deux maris

Toute l'Italie suit anxieusement les péripéties d'un procès en instance devant le tribunal de Vérone. L'objet du litige est, en effet, des plus romanesques. Un vagabond, atteint d'amnésie complète, est interné dans un hospice. Certaine veuve, très riche, mise en présence de ce malheureux, reconnaît en lui son mari, le professeur Canella, disparu et porté pour mort au cours de la guerre. Elle le prend chez elle, où il se trouve bien, et il recouvre en partie la mémoire, grâce aux soins dont l'entoure son épouse, toujours aimante. Mais une autre femme, une modeste ouvrière, proteste. Elle jure que ce pauvre errant n'est pas le professeur Canella, mais le typographe Bruneri, son mari, à elle, qui l'a abandonnée depuis plus de dix ans. Mêmes attestations de la mère de Bruneri, de son père, de son frère et d'une maîtresse qu'il a eue, de bien d'autres personnes désintéressées et honorables. Son signalement, son écriture, ses empreintes digitales ne permettent sur son identité aucun doute : c'est bien Bruneri. Mais tous les anciens collègues de Canella, ses élèves, ses enfants, ses amis attestent, comme sa femme, que l'homme sans nom est le même qu'ils ont connu brillant professeur au collège de la ville. Mis en prison, il retombe dans sa léthargie. L'affaire est jugée, et l'accusé est adjugé aux Canella. Les Bruneri s'obstinent et sollicitent la revision du procès. On en est là, et l'Italie — divisée en deux grands partis, les « bruneriens » et les « canelliens » — se passionne pour cette cause célèbre considérée comme étant sans précédent. En quoi on se trompe, et la France est en droit de revendiquer la priorité, puisqu'elle a eu son Martin Guerre.

Mariés à 11 et 10 ans

C'est une histoire affolante, restée légendaire dans le monde judiciaire. Durant trois cents ans, on ne plaida point une revendication d'état civil sans que l'aventure de Martin Guerre fournît aux avocats des deux parties des arguments de part et d'autre irréfutables. Elle était un peu oubliée depuis un demi-siècle, quand un livre tout récent, et venu bien à point, nous en remémore les extraordinaires épisodes. Ce n'est pas d'hier, puisque ça remonte au milieu du seizième siècle. En ce temps-là, vivait à Artigat, dans le comté de Foix, une très jolie et séduisante personne, fille de hobereaux aisés, et nommée Bertrande de Rols. On l'avait mariée, alors qu'elle avait dix ans, à l'un de ses compagnons d'enfance, d'un an plus âgé qu'elle, Martin Guerre, originaire d'Hendaye, en Biscaye. La noce célébrée, on prit soin que les trop jeunes époux habitassent séparément, tout en leur laissant la liberté de se voir, car ils s'aimaient tendrement. Leur innocence, d'ailleurs, était si flagrante que les érudits du pays les comparaient volontiers à Daphnis et Chloé. Au bout de huit à neuf ans de mariage, on leur permit de faire ménage commun. Bertrande était alors d'une resplendissante beauté ; Martin, au contraire, n'avait rien d'un Appollon : les documents nous le montrent grêle de corps et de jambes, la tête entre les épaules, le menton fourchu, la lèvre pendante, le nez large et camus ; en outre, il portait sur la joue la marque d'un ulcère et son sourcil droit était coupé d'une cicatrice. Néanmoins, Bertrande l'adorait et le lui prouva bien ; mais, soit que Martin, également très épris, se jugeât indigne d'une si charmante épouse, soit pour d'autres raisons, qui sont dites mais qu'on ne peut décemment consigner ici, il fut saisi d'un tel émoi, dès la réalisation de son rêve d'amour, qu'il s'en alla promener tout seul dans la campagne, et ne rentra pas le soir au logis conjugal ; il ne reparut pas davantage le lendemain ni les jours suivants ; des semaines, des mois passèrent sans qu'on le revît.

Les beaux yeux de Bertrande se fondaient en larmes ; quand elle comprit que son cher maître l'avait délaissée, elle prit le deuil, déclarant qu'elle ne voulait pas être consolée. Ce n'est point qu'elle manquât de soupirants désireux de lui faire oublier sa peine ; l'un d'eux, surtout, Jehan d'Escarbeuf, garçon élégant et bien fait, s'offrit à lui donner son nom ; mais l'honnête femme repoussa cette proposition : tant qu'elle n'aurait pas la certitude absolue de la mort de Martin, elle n'écouterait aucun galant, et, comme elle avait le pressentiment qu'il reviendrait, elle voulait se garder pour lui. Cette sagesse si rare était très admirée et tous vénéraient Bertrande, bien persuadée que son nom figurerait un jour sur la courte liste des épouses célèbres par leur fidélité conjugale, telles que Lucrèce et Pénélope.

Le revenant

Sept ans, pas moins, s'étaient écoulés depuis la disparition de son mari bien-aimé ; jamais il n'avait donné de ses nouvelles et le chagrin de Bertrande ne s'atténuait pas. Certain jour du carême de 1554, comme elle était allée à la ville pour y consulter un astrologue, un homme se présenta au mas de Rols et demanda où était la dame. Apprenant qu'elle était absente, il entre dans la maison et se met à la parcourir de chambre en chambre, comme un familier du lieu heureux de revoir des choses depuis longtemps regrettées ; les quatre sœurs de Martin, qui vivent là, chez leur belle-sœur, et aussi le père et la mère de Bertrande considèrent l'étranger avec stupeur, et, d'une seule voix, s'écrient : « Mais c'est Martin ! » C'est Martin, en effet ; il embrasse tout son monde, désignant chacun et chacune sans se tromper, interpellant par leur nom les voisins avertis. On court à la rencontre de Bertrande, afin de la préparer à cet étonnant coup du ciel ; la voici, non point joyeuse, mais très préoccupée ; son mari s'approche ; elle le repousse. Certes, elle le reconnaît bien ; c'est lui, avec son gros nez, sa lèvre pendante, sa cicatrice et sa joue marquée ; mais elle a peur ; elle redoute une mystification diabolique, un piège du démon et craint que, pour la perdre, le diable n'ait pris l'apparence de son bien-aimé auquel elle veut rester strictement fidèle. On l'entoure, on la sermonne, on l'exhorte ; Martin se fâche, tempête, la bouscule ; elle ne se rend pas ; enfin, très perplexe, elle demande qu'on la laisse seule avec son prétendu mari, certaine qu'une conversation particulière confirmera ou apaisera ses appréhensions. Ça ne manqua pas : on ne sait quelle question elle lui posa, quelles confidences ils échangèrent ; de fait, elle obtint de lui des preuves si convaincantes qu'aucun doute ne subsista dans son esprit, et, à la joie délirante de toute la maisonnée, Martin reprit sa place en maître à son foyer retrouvé.

Ce fut durant des mois et des mois un bonheur sans nuage. Le mari nomade n'était plus le timide et naïf Daphnis d'autrefois ; il avait couru le monde, vu la cour de France, servi chez les grands, tué un homme en duel, et, forcé de fuir, il s'était réfugié au delà des monts dans les armées qui bataillaient en Espagne. Il parlait fort, buvait sec, mangeait comme un goinfre et avait la main leste. Une discussion d'intérêt avec ses quatre beaux-frères tourna en pugilat ; il roua de coups Jehan d'Escarbeuf, qu'il trouvait toujours rôdant autour de Bertrande ; celui-ci prit mal la chose, porta plainte, et obtint l'emprisonnement de Martin. Sur quoi, l'oncle Pierre, père des quatre beaux-frères molestés, se mit à réfléchir; depuis le retour inopiné de son prétendu neveu, il était hanté par le souvenir d'une remarque que lui seul avait faite et qu'il n'avait depuis lors confiée à personne. Quand Martin était entré dans la cour du mas, le vieux chien qui chassait naguère avec lui n'était pas sorti de sa niche et n'avait marqué aucune joie. Toute la maison avait fêté le revenant ; le chien seul était resté indifférent. L'oncle Pierre en conluait, « in petto », que Martin n'était pas Martin. Il confia son soupçon au juge du bailliage, qui ordonna une information. Sur cent cinquante témoins convoqués, trente à quarante déposèrent que l'inculpé était, à n'en point douter, Martin Guerre, qu'ils connaissaient depuis son enfance et auquel les unissaient mille souvenirs communs ; une dizaine d'autres hésitèrent, insinuant que le personnage pourrait bien être un certain mauvais sujet, nommé Arnaud du Tilh, qui ressemblait à Martin Guerre ; les cent témoins restants se récusèrent ; jamais ils n'avaient conçu la pensée que le mari de la dame Bertrande pût être un imposteur. Le parlement de Toulouse, devant lequel l'affaire fut portée, entreprit une minutieuse enquête ; il faut en lire le résumé dans le volume que M. Gaston Delayen vient de consacrer à cette troublante histoire ; il n'y en a pas de plus extravagante : l'auteur a pris la précaution d'en écrire la relation en vieux langage, ce qui lui permet de ne point faire certains épisodes dont la crudité n'offusquait pas nos pères, mais qui, vu notre délicatesse actuelle, exigeraient aujourd'hui le huis-clos. (« La Mésaventure de Martin S'en va-t-en Guerre », idylle dramatique, par Gaston Delayen, 1 vol. in-8°.) L'accusé défendit sa personnalité avec une chaleur si convaincante ; un grand nombre de témoins l'appuyèrent de déclarations si victorieuses — combattues d'ailleurs par quelques autres non moins probantes ; la pauvre Bertrande se déclara si incapable de trancher la question, que le parlement allait s'avouer incompétent quand...

Un autre revenant

... Un matin du printemps de 1559, un pauvre homme affligé d'une jambe de bois, frappa à la porte du mas de Rols, se présenta au père de Bertrande et lui confia qu'il était son gendre, Martin Guerre, parti depuis dix ans et ralliant le bercail après de terribles aventures : il avait perdu sa jambe à la bataille de Saint-Quentin... Le sieur de Rols fit un bond jusqu'à la chambre de Bertrande, qui était encore au lit : « Lève-toi, ma fille, lève-toi ! Voilà un nouveau mari qui t'arrive. » Bertrande, toute tremblante, se traîna jusqu'à sa fenêtre, aperçut le miséreux, hirsute, malpropre, décharné, poussiéreux, planté sur sa quille de bois, de l'air résigné d'un mendiant qui attend l'aumône. Le chien ne manifestait ni contentement, ni colère, par la raison qu'il était mort l'année d'avant. Bertrande jura que jamais elle ne recevrait cet estropié ; elle en avait assez ; elle en avait trop ; elle n'en voulut plus ! Mais tout le village s'était ameuté autour de ce second revenant ; personne ne reconnaissait en lui Martin Guerre ; on l'accablait de brocards et de quolibets ; on le menaçait... Il s'en alla, claudicant, montrant le poing. L'oncle Pierre le rejoignit sur la route, lui mit en main quelque monnaie et lui conseilla d'aller à Toulouse exposer son cas à Nos Seigneurs du Parlement. Ce qu'il fit.

Ah ! ce fut une belle audience : les deux Martin Guerre se trouvèrent face à face, si parfaitement semblables — sauf la jambe de bois — que les magistrats en demeurèrent pantois et consignèrent dans leur procès-verbal que « deux œufs ne peuvent se ressembler davantage ». Le Martin Guerre No 1 interpella sans ménagement le Martin Guerre No 2, qui n'avait pas la riposte facile : on fit comparaître les quatre sœurs et leurs quatre maris ; les uns se jetèrent dans les bras du Martin Guerre No 1, tandis que les autres couvraient de caresses le Martin Guerre No 2. On appela Bertrande qui, après avoir longuement considéré les deux Martin, ne dit mot et s'évanouit. Il est vrai qu'à une audience suivante, elle avoua en sanglotant qu'elle s'était trompée lorsqu'elle accueillit le Martin Guerre No 1 et qu'elle reconnaissait pour son véritable époux le Martin Guerre No 2, malgré sa jambe de bois ; déclaration qui laissa les juges incrédules et bourrelés d'angoisse. Ils devaient pourtant se prononcer et, pour en finir, le Martin Guerre No 1 fut condamné à être pendu. Quand il eut la corde au cou, il confessa qu'il n'était pas Martin Guerre, mais Arnaud du Tilh : il avait connu à l'armée le véritable Martin, dont les prolixes regrets et les confidences répétées lui permirent d'apprendre, d'usurper et de jouer le rôle. Ce « mea culpa in extremis » fut un grand soulagement pour les juges, car ils avaient, de leur propre aveu, rendu le terrible arrêt un peu « à l'aveuglette »...

Quant à l'estropié, l'authentique mari, il triomphait de son odieux rival, mais il n'était pas content et reprochait à sa femme son inconduite. Celle-ci se trouvait bien sotte, ayant pris tant de précautions pour rester fidèle à son époux, d'avoir commis la faute qu'elle redoutait tant. Doutant désormais de soi, elle frémissait à la pensée qu'un troisième Martin Guerre pouvait se révéler d'un jour à l'autre : et comment savoir s'il serait «le bon» ? Cette éventualité lui fut épargnée ; peu à peu, ses scrupules et ses inquiétudes se calmèrent ; la rancune du mari s'apaisa, car Bertrande était dans l'épanouissement de sa radieuse beauté, qu'elle conserva jusqu'à l'âge le plus avancé. De sorte que les deux époux eurent tout le temps de se consoler de la désolante aventure qui rendit leur nom à jamais fameux dans les annales judiciaires. G. LENOTRE.

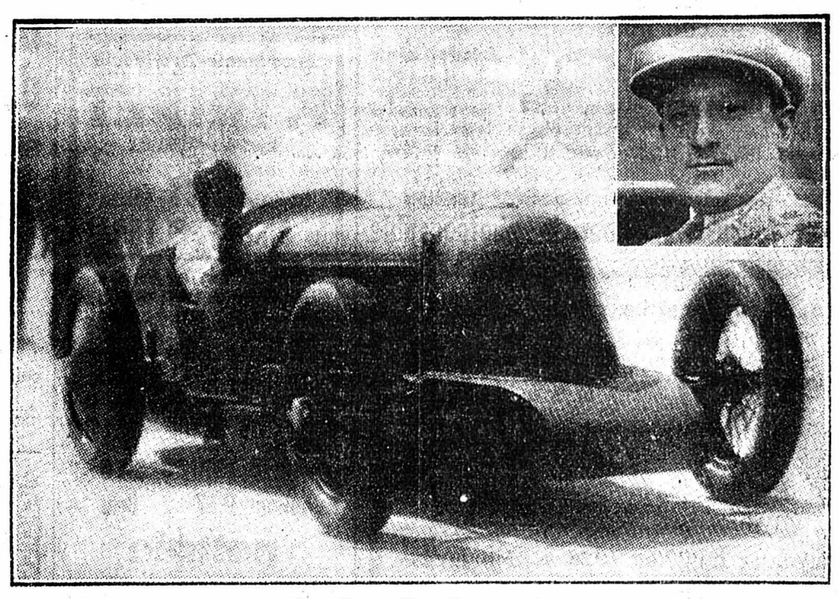

Le record du kilomètre lancé

Tentative de Marchand

Sur sa huit cylindres, le pilote français Marchand, a tenté de battre, hier, le record suisse du kilomètre lancé détenu par Benoit.

Le parcours choisi était la route Giubiasco-Cadenazzo, une ligne droite de quatre kilomètres.

Rappelons pour ceux de nos lecteurs qui l'ignorent, les conditions particulières fixées pour une telle tentative :

Le règlement sportif international prévoit que le coureur qui s'attaque à un record, peut prendre le départ au moment le plus propice à son avis ; toutefois cet instant doit être compris dans un espace de deux heures, fixé à l'avance. L'heure choisie par Marchand était entre 13 et 15 heures. Le kilomètre doit être parcouru dans les deux sens, la moyenne donne alors la vitesse reconnue, il ne peut en outre s'écouler plus de 30 minutes entre le commencement et la fin de la tentative.

Un chronométrage parfait était assuré, grâce à l'emploi, pour la première fois d'ailleurs, en Suisse, d'un appareil construit chez nous, qui garantit une précision d'un centième de seconde, indispensable pour contrôler de semblables vitesses. Les officiels estimaient que le 240 ne pouvait pas être dépassé, car la route utilisée ne se prête pas, faute de largeur, aux vitesses nécessaires à battre le formidable record de Segrave ; nous en sommes encore très loin !

L'opinion yougoslave et l'Italie

BELGRADE, 27 (Avala). — Les journaux commentent longuement le rappel du ministre d'Italie à Vienne. A ce sujet, le journal « Pravda » de Belgrade souligne qu'il semble que l'Italie a voulu, par l'ampleur donnée à l'incident italo-autrichien reléguer au second plan les préoccupations européennes au sujet de l'affaire de destruction d'armes à Szent-Gotthard. Le journal termine en disant que l'autorité de la Société des nations serait fortement compromise s'il était avéré que l'incident provoqué par l'Italie avait seulement pour but d'empêcher l'examen normal et régulier de l'affaire de contrebande d'armes en Hongrie. (On se rappelle que les mitrailleuses venaient de Vérone.)

Le journal « Novosti » de Zagreb écrit à ce sujet que le conflit austro-italien se rattache indirectement au litige italo-yougoslave. Le journal ajoute : « Le rappel du ministre d'Italie à Vienne est considéré dans les milieux bien informés comme une manœuvre de la diplomatie italienne ayant simplement pour but de superposer à une question d'actualité (celle des mitrailleuses), une nouvelle affaire, dans l'occurence le discours du chancelier Seipel. Le conflit austro-italien prouve d'une façon éclatante le bien-fondé de la thèse yougoslave selon laquelle l'Italie provoque intentionnellement des secousses internationales, jetant la discorde parmi les petits Etats de l'Europe centrale et tenant sans cesse l'opinion sous la menace de litiges inutiles ». Le journal conclut en déclarant que les milieux officiels yougoslaves observent au sujet de l'incident une grande réserve tandis que l'opinion publique manifeste ses sympathies exposées dans l'avenir au même sort que la Yougoslavie et que tous les Etats qui refusent d'appuyer la politique de Rome tendant à encercler la Yougoslavie.

En France

Une défaite de l'autonomisme

PARIS, 27 (S. P.) — La municipalité de Haguenau, pour on ne sait trop quelles raisons locales, avait pris rang dans l'autonomisme et refusé d'arborer le drapeau français sur l'hôtel de ville. Il s'ensuivit la démission du conseil municipal.

Le maire sortant et les candidats figurant sur sa liste ont été réélus ; mais, voilà la surprise, les gens qu'on avait abusé en les entraînant dans les machinations autonomistes se sont empressés, aussitôt réélus, d'envoyer à M. Poincaré un télégramme dans lequel ils s'affirment « Français sans réserves » ,proclament leur patriotisme et félicitent le président du conseil.

M. Poincaré a remercié les nouveaux élus pour leur loyale attitude.

« Pour avoir les terres, faisons grève »

PERPIGNAN, 27. — On se souvient des condamnations infligées à quelques grévistes s'étant rendus coupables de voies de fait, d'injures et d'entrave à la liberté du travail, à Rivesaltes.

Le commissaire spécial Ricart, déposant devant le tribunal, rapporta le propos suivant tenu à Rivesaltes par l'orateur communiste Bournemont, la veille même de l'audience, au cours d'une réunion à laquelle assistaient quatre cents grévistes :

« Camarades, retenez bien ceci : la grève actuelle n'est qu'un prétexte ; il ne s'agit pas de salaires. Si on nous en donne 30, nous en demanderons 40. Ce que nous voulons, ce sont les terres, et quand nous les aurons, nous les ferons travailler par les propriétaires actuels sous la conduite de la gendarmerie. »

Les plaisirs du dimanche

A Cernier

(Corr.) La saison des concerts et soirées bat son plein dans notre beau Val-de-Ruz. Cernier ne reste pas en arrière dans ce domaine et les sociétés locales, comme les groupements du vallon, occupent à tour de rôle les locaux de la halle de gymnastique, le dimanche soir ; elles s'efforcent d'offrir au public des programmes variés et choisis, où nous pouvons trouver, selon nos goûts, quelques moments de délassement et de jouissance.

Dimanche soir, c'était le tour de la Fanfare de tempérance du Val-de-Ruz, qui répétait, à Cernier, le concert déjà donné il y a huit jours à Dombresson. C'est devant une salle assez bien remplie et sympathique, que les musiciens ont exécuté les cinq numéros du programme. La fanfare est encore en progrès et bien au point, et son directeur l'a bien en mains. Elle a montré, particulièrement dans l'exécution du « Fafardet », fantaisie sur l'opéra comique d'Adam, et dans « Autour du moulin », idylle d'Eilenberg, toutes ses qualités. Le directeur, M. C. Amez-Droz, peut être satisfait du résultat qu'il a obtenu et nous l'en félicitons, ainsi que tous ses musiciens.

Les deux flûtistes de la Chaux-de-Fonds ont charmé l'auditoire. Le « Salut au Tyrol », airs populaires, a transporté le public qui a manifesté son contentement par de longs applaudissements.

La fanfare avait fait appel à Mlle Madeleine Seinet, cantatrice, et à sa fidèle accompagnatrice, Mme Aeschimann. Dans ses « Danses espagnoles », de Granados, Mme Aeschimann a fait la preuve de ses grandes qualités de pianiste et a su, avec maîtrise et grâce, rendre le cachet d'originalité que renferme cette belle musique. Cela lui a valu les honneurs du «bis».

Quant à Mlle Seinet, dont vos lecteurs connaissent depuis longtemps les solides qualités, nous l'avons trouvée vaillante et toujours bien « elle », dans les onze numéros que comportait le programme. Ses « chansons populaires espagnoles », harmonisées par Noeckert, tout spécialement dans « Oui, je veux monter au col, tout là-haut », ont eu l'heur de plaire au public. Les «Chansons rustiques » d'Emile Lauber, dont nous avons eu huit numéros, ont été très goûtées. Il faudrait les connaître davantage et les entendre encore pour les apprécier à leur valeur, pour en saisir bien tout le cachet et la finesse. Malgré la fatigue que devait ressentir Mlle Seinet, et sur l'insistance du rappel, nous avons pu l'apprécier encore dans un douzième numéro. Nous lui disons merci, ainsi qu'à sa discrète collaboratrice, Mme Aeschimann.

C. J.

Aux Geneveys-sur-Coffrane

(Corr.) Activité fébrile dans nos sociétés : il s'agit de liquider le programme d'hiver car bientôt déjà on préférera humer l'air printanier que de s'enfermer dans une salle de spectacle. C'est ainsi que dimanche dernier, le chœur mixte de la paroisse indépendante a donné une soirée musicale et théâtrale très réussie et, disons-le tout de suite, très goûtée. Les productions du chœur mixte, de même que celles du chœur d'hommes, qui avait prêté son concours pour la circonstance, furent très applaudies. La pièce en quatre actes de Labiche et Martin : « Le voyage de M. Perrichon », fut interprétée avec le maximum de verve et d'entrain.

Une nouvelle qui fera sûrement plaisir, c'est que les amis de la nature n'auront pas besoin de se rendre à Château-d'Oex pour contempler des rennes, achetés en Norvège par la Société de développement de ce lieu. Au parc de M. Camille Droz, ils pourront satisfaire leur curiosité et admirer deux magnifiques spécimens arrivés avec ceux de Château-d'Oex. M. Droz, soucieux de donner au parc d'acclimatation une autorité grandissante, vient d'acheter un petit troupeau de vaches de race valaisanne. Les visiteurs passeront là des heures aussi agréables qu'instructives.

Nouvelles diverses

Au pays des soviets

MOSCOU, 27. — On va juger prochainement le directeur de la Bourse du travail de Pétrograde, accusé d'avoir accepté des pots de vin pour procurer des emplois à des chômeurs, et d'avoir fait subir des violences à de jeunes femmes demandant du travail.

L'accusé est un ancien forçat condamné au bagne pour pillage et vol.

L'avion contre les moustiques

ROME, 28. — Des expériences ont été faites au camp d'aviation de Furiana pour la destruction des moustiques au moyen d'aéroplanes. Un dispositif spécial permettant de lancer en plein vol une composition chimique agissant immédiatement sur ces insectes est installé à bord de l'avion. Les expériences ont donné de bons résultats.

L'industrie suisse et l'Angleterre

STOCKPORT, 28 (Reuter). — Le conseil urbain a décidé de donner une commande de 35 mille livres sterling pour l'outillage d'une usine électrique à une maison suisse, les soumissions des maisons britanniques étant plus élevées.

Il écrase puis enlève

REIMS, 27. — Samedi soir, une automobile roulait à toute vitesse vers Neufchâtel, quand elle accrocha un piéton qui, serré par le capot, fut enlevé par l'avant de la voiture sans que le conducteur daignât stopper, malgré les cris de quelques témoins de l'accident. Ceux-ci avertirent le commissariat de police. Tard dans la nuit, les gendarmes de Neufchâtel découvraient sur le bord de la route du territoire de Pignicourt, près Pontgivart, à 12 kilomètres du lieu de l'accident, le cadavre de la victime.

Grâce au signalement de la voiture, l'automobiliste put être identifié et il ne tarda pas à être retrouvé.

Le délit de fuite est aggravé du fait qu'il est impossible que le cadavre soit resté sur le capot pendant un si long trajet ; aussi, le conducteur a-t-il sans doute stoppé, mis le corps dans la voiture pour le déposer 12 kilomètres plus loin. Le parquet de Reims continue son enquête.

Le testament de M. Cognacq

PARIS, 27. — Le testament de M. Cognacq, fondateur de la Samaritaine, a été ouvert aujourd'hui. M. Cognacq ayant distribué au cours de sa vie des sommes dont le total s'élève à plus d'un milliard, il ne reste plus, dans son coffre-fort que des reliefs de cette prodigieuse fortune.

A sa famille, M. Cognacq lègue diverses sommes en argent et de nombreux objets. A ses employés, M. Cognacq abandonne environ 15 millions, nets de tous frais et droits, qui seront distribués à un grand nombre de travailleurs remplissant certaines conditions, sans aucune distinction de grade, mais au prorata du nombre des années de service.

A la Ville de Paris, le défunt lègue ses collections artistiques, qui sont d'un prix inestimable, avec obligation de les mettre au No 25 du boulevard des Capucines, dans un local qui, sous cette condition, sera également légué à la ville. Ainsi va s'ouvrir un musée Cognacq.

Notre concours

Quelle sera la formation de l'équipe nationale suisse ?

En attendant la réunion de la commission technique, nous offrons à nos lecteurs une dernière occasion de composer notre onze national. Les conditions du concours restent celles fixées dans notre numéro du 22 février. Les plis devront parvenir au plus tard jeudi soir à notre bureau, ou être timbrés par la poste ce même jour jusqu'à minuit.

Ci-dessous le bon donnant droit à participer au concours.

CONCOURS
de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

Match international France-Suisse
du 11 mars 1928, à Lausanne

Quelle sera la formation de l'équipe nationale suisse ?

Nom et prénom : . . . . . .

Adresse : . . . . . .

La formation de notre équipe nationale a suscité partout un intérêt très vif.

Presque unanimement, nos lecteurs ont composé l'arrière défense comme suit : Séchehaye, Ramseyer et Dubouchet. La brillante partie fournie par les deux joueurs carougeois ne fait que confirmer ce choix.

Il y a beaucoup de flottement dans la ligne intermédiaire et l'on se demande avec raison qui l'emportera ; la besogne de la commission technique est loin d'être aisée. L'hésitation, nettement marquée dans les réponses reçues à ce jour, montre bien que les demis de grande classe sont bien rares chez nous.

La composition de l'attaque, si nous nous basons sur les seuls pronostics reçus, serait la suivante : Tschirren, Abegglen III, Jaggi IV, Abegglen II, Bally.

Mais Abegglen III sera-t-il remis, éliminera-t-on Bally, qui n'a rien fait de transcendant contre Etoile-Carouge ? A vous, lecteurs, de le deviner !

Plus que jamais les paris restent ouverts.

En Allemagne

Les revendications agricoles

COBLENCE, 27 (« Gazette de Francfort »). — Les organisations agricoles des districts de Coblence et de Trêves, la société des paysans du Rhin et de Trêves et le « Reichslandbund » ont organisé dimanche une grande manifestation à laquelle 8000 personnes ont participé. Toutes les autorités avaient envoyé des délégations. Le président de la société des paysans du Rhin, M. von Loe, a ouvert l'assemblée en déclarant que les trois organisations agricoles dont les noms ont été indiqués, vu la grave situation qui leur est faite, ont décidé de créer une communauté de travail et a invité les deux autres présidents des dites associations à se joindre à lui pour jurer comme au Rütli qu'ils travailleraient désormais en commun pour le plus grand bien de leurs efforts. Un autre orateur, le président Scheecht, a demandé la dénonciation des traités de commerce en vigueur et de ne conclure aucun nouveau traité qui contienne la clause de la nation la plus favorisée. Au cas où le gouvernement ou le Reichstag feraient fi de cette considération, le président du Reich devrait intervenir.

Une résolution a été finalement adoptée, exprimant la détresse dans laquelle sont plongés les petits paysans de la région méridionale de la Rhénanie et disant notamment qu'il est du devoir de l'Etat et du peuple de mettre un terme à ce triste état de choses. Si une aide n'est pas apportée immédiatement, la crise se changera en catastrophe.

Des étudiants racistes sont exclus

BERLIN, 27. — De graves incidents viennent de se produire à l'université d'Heidelberg. Le professeur Eckardt, connu pour ses opinions républicaines et comme partisan du rapprochement franco-allemand, était récemment nommé à l'université. Cette nomination déplut aux étudiants nationalistes, et les éléments racistes de l'université commencèrent à poursuivre le professeur de leurs insultes et à tenter d'empêcher ses cours. Ils réussirent à empêcher une réunion des élèves de M. Eckardt.

Le sénat de l'université, convoqué pour juger ces incidents, a pris une très sévère décision. Onze étudiants racistes ont été exclus des universités de toute l'Allemagne pour une durée de quatre ans.

C'est la première fois que l'université sévit avec une telle rigueur contre les étudiants d'extrême droite.

Le saint du 29 février

Tous les calendriers ne sont pas d'accord sur la fête que célèbre l'Eglise catholique en ce jour supplémentaire qui ne nous est accordé que tous les quatre ans.

Sur l'un, on lit saint Montan. Un autre écrit saint Nestor. Plusieurs donnent saint Théophile, qui semble élu à une faible majorité. Pourquoi cet évêque d'Antioche, considéré comme l'un des pères de l'Eglise, n'est-il pas commémoré chaque année ?

Par compensation, ce jour qui lui est si parcimonieusement réservé vit jadis la conquête de la Franche-Comté par Louis XIV et, en 1792, la naisance de Rossini.

Ce gastronome distingué n'avait le droit de célébrer son jour de naissance que tous les quatre ans.

Les tablettes Gaba font disparaître le fâcheux arrière-goût de fumée. Elles empêchent l'irritation des muqueuses.

Gaba

Fr. 1.- & Fr. 1.50

Le blocmalt Erismann **en poudre** possède tous les principes actifs **la forme la plus pratique** et la moins coûteuse.

Blocmalt Erismann Solubilisé

Chronique genevoise

(De notre correspondant)

Genève, 27 février.

Un pauvre scrutin et ses enseignements

Quelque 3500 électeurs sur plus de 11,000 que comptent les trois arrondissements électoraux de la ville, soit moins du tiers des... citoyens conscients, ont trouvé dimanche le chemin des urnes. Il y avait par contre 6000 spectateurs au match Servette-Carouge et peut-être trois ou quatre fois autant de promeneurs éparpillés dans la campagne ensoleillée. Et sur ces 3500 « héros », près de 3000 ont suivi les socialistes dans leur opposition aux décisions du conseil administratif accordant des augmentations de mille francs, très justifiées, à quatre hauts fonctionnaires des services industriels et une allocation unique de 15,000 fr. comme don de retraite au directeur-conseil de cette même administration. Les radicaux, en l'occurrence, ont fait chorus avec l'extrême-gauche; même s'ils ne l'avaient pas fait, le résultat du scrutin, comme celui du referendum qui le précéda, n'en eût pas été modifié. Quand on fait vibrer la corde de l'envie et celle de l'égoïsme, il n'est pas d'équité qui tienne. « Comment ? Accorder des majoration à des « grosses légumes » qui touchent 12,000 francs alors que le personnel subalterne... etc. ? On a omis soigneusement de dire, comme je vous l'écrivais dernièrement, que le traitement des dites grosses légumes n'avait pas été modifié d'un sol depuis 1914, alors que les petits employés ont été, depuis lors, gratifiés de deux ou trois augmentations de salaire. Mais ceci n'entre pas en ligne de compte, non plus que le souci d'une bonne administration. Des augmentations pour les magnats (?), jamais de la vie ! Ce sont des impôts supplémentaires en vue sous forme de centimes additionnels renforcés. Et la peur du loup a fait « marcher » une partie des bourgeois avec les camarades. La spéculation n'était pas mauvaise ; on n'aime plus guère à se déboutonner, d'autant moins que la veste est déjà fort usée par la râpe du fisc.

Les socialistes sont donc gens économes... à leurs heures. Mais comme la logique ne les a jamais tués, ne sont-ce pas eux qui nous proposent à la même heure un projet de construction de logements à bon marché, projet étatiste, bien entendu, qui ruinerait encore un peu plus nos finances ! C'est... très simple : l'Etat construit et l'Etat paie. Or l'Etat, c'est moi, c'est le contribuable. Mais distinguons : il y a le petit et le gros contribuables ; au petit, défense d'y toucher, question de propagande et de surenchère électorale ; quant à l'autre, harro sur le baudet ! L'Etat récupérerait les millions avancés en majorant pour la Xme fois les droits de succession et sur la plus-value immobilière. On prend où il y a ! Et le but final : envoyer à Berne, en octobre, une députation en majorité socialiste tant aux Etats — où elle serait de ce fait seule représentée ! — qu'au Conseil national. Quel appétit ! Et je ne « bourre » pas ; c'est écrit noir sur blanc dans l'organe des camarades.

Pour en revenir au scrutin de dimanche, les radicaux, donc, en faible nombre d'ailleurs, ont appuyé le referendum alors que démocrates et udéistes votaient pour les propositions du conseil administratif. « Votaient » est évidemment un euphémisme, car à part les socialistes, tous les autres partis avaient... délégué, comme je l'ai déjà dit, leurs adhérents au derby de Carouge ou les avaient mis aux champs. Il n'en reste pas moins que la félure constatée à cette occasion dans l'entente bourgeoise n'est pas sans causer quelque appréhension, d'autant plus que ce n'est pas la première, à peu d'intervalle. Lors de la fixation des centimes additionnels à 40 %, le chiffre de 35 paraissait tout à fait suffisant. L'Union de défense économique, l'adversaire acharné de l'extrême-gauche, faisait cause commune avec celle-ci au conseil municipal, contre l'avis des autres représentants bourgeois. La raison ?

L'U. D. E. ne pouvait, « moralement », désavouer l'un de ses membres, et qui plus est notre actuel argentier municipal. Bonne raison pour le parti, peut-être, mais très mauvais exemple quand il s'agit de l'ensemble de l'administration et du principe de conservation sociale qui fut le mot de combat des partis bourgeois lors de la grande consultation d'automne. Nos encroûtés bourgeois, qu'ils soient udéistes, radicaux ou d'autres demain, ne se rendent-ils pas encore compte que chaque fois qu'ils se livrent à ce petit divertissement de la débandade ou de la ruade, ils fournissent aux camarades des occasions inespérées de tirer leur épingle du jeu, et les marrons du feu. Mais allez donc redresser une mentalité faite de rancune vieille d'au moins un siècle pour certains partis et que seule a pu modifier momentanément la menace socialiste de l'automne dernier d'écraser à eux seuls les bourgeois divisés. Ce danger a fait se serrer les coudes; on s'est uni contre le péril commun. Or, une entente échafaudée dans ces conditions ne saurait être durable que si elle a pour corollaire une compréhension parfaite des besoins et des intérêts supérieurs du pays. Nos bourgeois en sont-ils là ? J'en doute, avec beaucoup d'autres.

M.

L'industrie horlogère

On sait que la commission d'experts chargée d'examiner les voies et moyens d'améliorer la situation de notre industrie horlogère vient de présenter son rapport au Conseil d'Etat. Dans ses conclusions, la commission indique les remèdes immédiatement réalisables.

« Il faut se rendre à l'évidence. Les conditions de travail et de vente se sont modifiées complètement et une concurrence étrangère redoutable se dresse et s'affermit chaque jour davantage. Aussi cette situation justifie-t-elle une sérieuse revision des conceptions maîtresses des divers milieux intéressés

Au sein même des producteurs — producteurs des pièces constitutives de la montre et producteurs de la montre finie — il doit être instauré une politique d'assainissement capable de créer une discipline corporative stricte. Cette politique sera réalisée en respectant les classifications qui paraissent d'un ordre tout naturel déjà maintenant, parce que conformes à la raison, à la tradition, aux situations de fait elles-mêmes. Dans chaque branche de l'industrie horlogère donc, les producteurs se grouperont pour la défense d'intérêts communs d'ordre industriel et d'ordre commercial.

A l'heure actuelle, trois grandes fédérations se dessinent, et elles doivent être les centres de cristallisation des efforts envisagés :

1. L'Union des branches annexes de l'horlogerie (Ubah), réunissant en une fédération les sous-producteurs de la montre groupés par branche (fabricants d'assortiments, fabricants de balanciers, fabricants de ressorts, etc.).

2. La Fédération des fabricants d'horlogerie (F. H.), réunissant les fabricants d'horlogerie des différentes régions horlogères, qu'ils soient fabricants-établisseurs (achetant donc l'ébauche) ou manufactures d'horlogerie (produisant elles-mêmes tout ou partie des ébauches nécessaires à leur fabrication).

3. Les fabriques d'ébauches, qu'elles soient comprises ou non dans le trust des ébauches constitué récemment.

Les fédérations ci-dessus énumérées constituées et fonctionnant, un ensemble de conventions sera adopté de part et d'autre fixant les principes qui commanderont les relations réciproques des divers éléments de la production horlogère.

Organisation de tribunaux spéciaux

Pour assurer la discipline au sein même des groupements et l'application des conventions liant les fédérations entre elles, des tribunaux spéciaux — tribunal d'honneur ou tribunal arbitral — recevront conventionnellement tous pouvoirs utiles et tous droits de sanction.

A la disposition de ces tribunaux, nous aurons un organisme de contrôle, à l'heure actuelle déjà constitué, la fiduciaire horlogère.

La fiduciaire horlogère

Les banquiers des régions horlogères participent à la réorganisation horlogère en s'intéressant à la constitution de la fiduciaire horlogère. De cette manière, ils pourront contrôler et éventuellement réglementer les crédits des industriels et des clients étrangers de l'horlogerie suisse.

L'ensemble des conventions passées entre les fédérations énumérées plus haut constituera en quelque sorte la charte de l'industrie horlogère suisse.

La chambre suisse de l'horlogerie recevrait toutes ces conventions en dépôt et en assurerait la garde, l'autorité et le respect. Forte de l'appui des fédérations, et conformément aux conventions dont elle a la garde, la chambre, enfin, élaborerait un statut — statut corporatif et non officiel — du commerce avec l'étranger des fournitures et des pièces détachées de la montre ainsi que des chablons. Ce statut serait obligatoire pour les fédérations et leurs membres.

Les compétences de la chambre suisse de l'horlogerie

La réorganisation de l'industrie horlogère telle que nous l'envisagerons respecterait, dans une mesure toutefois qui ne devrait pas compromettre les intérêts généraux et permanents de l'horlogerie suisse, l'individualisme vigoureux et qui fut fécond des industriels, et l'autonomie des régions horlogères si différentes l'une de l'autre.

A proprement parler, cette réorganisation, qui paraît à première vue très complexe et très lourde, ne créerait aucun organisme complètement nouveau. Elle aurait surtout en vue une classification des forces, une répartition équilibrée des capacités industrielles et commerciales, une coordination nécessaire des efforts. Elle serait un élément d'ordre et conférerait à la chambre suisse de l'horlogerie — peut-être rénovée et modifiée quelque peu — une autorité morale et effective supérieure à celle dont elle jouit aujourd'hui.

De l'ordre dans la répartition des forces industrielles et commerciales, de la discipline, une autorité, voilà tout autant d'éléments qui seraient acquis par la réorganisation préconisée, et qui doivent assurer le succès aux horlogers suisses, rajustant leurs positions respectives et les adaptant à la situation nouvelle créée par la guerre, la crise d'après-guerre et les modifications techniques, économiques et sociales des dernières années.

Le rôle des institutions ouvrières

Dans ses conclusions, le rapport ne paraît prendre en considération, pour la réorganisation envisagée, que les forces du monde patronal. Or, il doit être entendu que la commission n'a pas méconnu le rôle que peuvent jouer les institutions ouvrières, et nous avons la certitude qu'une collaboration des forces patronales et ouvrières, grâce à laquelle les questions d'intérêt général seraient étudiées en commun, est une nécessité. Aussi, un statut ouvrier, issu des expériences en cours dans les syndicats actuels, prendra très naturellement place dans l'organisation de notre industrie horlogère suisse.

Ce sont là les conclusions qui ont rallié l'unanimité des membres de la commission représentant les intérêts les plus divers et les plus dissemblables se rattachant directement ou indirectement à l'industrie horlogère.

Si l'assainissement ne devait pas se produire par la constitution des groupements préconisés ci-avant, si l'ordre et la discipline ne pouvaient être obtenus dans l'industrie par les moyens d'ententes et de conventions, il faudrait alors reprendre le problème.

En attendant, nous avons préconisé des remèdes immédiats. Si les intéressés veulent bien les étudier attentivement et surtout les appliquer rapidement, il en résultera, nous en sommes persuadés, une amélioration sensible de la situation Le travail de notre commission n'aura pas été vain et nous aurons la satisfaction d'avoir contribué au bien de notre cher pays. »

BIENNE

BIENNE, 29. — La police vient d'arrêter dans un hôtel de Bienne un détenu du pénitencier de Thorberg qui avait réussi à s'évader le 17 février.

Un camion se renverse et écrase ses deux occupants

AVENCHES, 28. — M. Antoine Hodel, chauffeur à Emmenbrücke (Lucerne), venant de Russwil avec un camion-automobile et une remorque chargée, est entré en collision, mardi après midi, à Avenches, avec une automobile de Morat. Il serra brusquement ses freins. Poussé par la remorque, le camion monta sur le trottoir et se renversa. M. Antoine Hodel et son compagnon, M. Melchior Ottiker, de Russwil, restèrent pris sous le véhicule. Quand on les retira, M. Hodel avait cessé de vivre. M. Ottiker a été transporté à l'infirmerie de Payerne avec une profonde blessure à la tête et une lésion à l'épaule.

Arrestation du directeur de la Caisse de prêts sur gages de Genève

GENEVE, 28. — A la suite de graves irrégularités constatées dans l'administration de la Caisse de prêts sur gages, le directeur, Octave Vollet, a été arrêté mardi matin. Un premier examen des livres aurait permis de relever des faits troublants. C'est ainsi qu'un versement en banque, porté dans les livres pour 75,000 fr., n'aurait été en réalité que de 20,000 fr. Le découvert est évalué à 250,000 fr. environ. Vollet, qui est entré à la caisse de prêts il y a 50 ans, en était le directeur depuis 10 ans.

Chronique musicale

Le concert de l'Orphéon

Il est superflu de vanter longuement l'admirable ensemble vocal de l'Orphéon. Le concert que nous venons d'entendre nous l'a montré en pleine voie de progrès et de prospérité. Dans le cadre des vieux et très dévoués chanteurs exercés, nous avons aperçu beaucoup de nouveaux membres, tous animés par la même volonté de contribuer à l'exécution parfaite des œuvres inscrites au programme. L'Orphéon a le grand avantage de posséder des basses splendides, sonores et pures ; les voix des ténors sont chaudes et fort agréables à entendre. L'ensemble est bien équilibré, la diction très nette, l'interprétation ardente et compréhensive.

Je me dispense de parler en détail de la direction de M. Albert Quinche. Sans se dépenser de façon désordonnée, il garde constamment un geste d'une sobriété exemplaire, sûr d'être compris et obéi. Ce qu'il faut louer en toute franchise, c'est l'excellente préparation des chœurs, témoignant d'un travail extrêmement consciencieux et averti.

Nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt un digne et vigoureux chœur religieux de Viadana (1565-1645). Ce moine d'étroite observance, maître de chapelle de Mantoue, est célèbre dans l'histoire de la musique, moins par ses propres compositions que par l'invention de la « basse continue ». La noblesse sereine et la profonde émotion du chœur de Mozart (« Clartés ») furent très bien rendues ; cette belle œuvre permit d'admirer la parfaite fusion des voix. La « Rosée » de Schumann demande une interprétation si fine et si délicate qu'elle aurait gagné, me semble-t-il, à être chantée par un chœur réduit. La très belle composition de Lavater, « Hymne du soir », bénéficia d'une excellente gradation des nuances. « Mon cher pays », de Wyssmann, plut par sa parfaite simplicité. Voilà une excellente composition pour chœur d'hommes qui sait communiquer, aux chanteurs et aux auditeurs, le souffle de la vie ardente. Le concert se termina par la « Chevauchée » du maître Doret que l'Orphéon chanta avec un bel élan décidé et un tempérament très accentué. Ce fut donc un de ces concerts qui procurent, aussi bien aux exécutants qu'au public, les plus belles émotions de vie et de pensée.

La soliste, Mlle Pauline Hoch, de Bâle, nous est connue par le concert de la Société chorale du 31 janvier 1926, où elle fit partie du quatuor qui chanta le « Requiem » de Fauré et l'hymne religieux de Paul Benner, « Liber apertus est ». Mlle Hoch a fait depuis lors des progrès très appréciables. La voix est claire et pure, bien conduite et fort agréable dans le « mezzo ». L'air d'Astorga (un des derniers maîtres de la grande école espagnole du XVII siècle), fut chanté avec la noble simplicité de la ligne classique. Ce fut la composition qui convenait le mieux à la jeune artiste. Les admirables chants de Schubert, et tout particulièrement l'air de « Marguerite au rouet », auraient gagné par une exécution plus vive et plus passionnée. Personne ne demande, au concert, les forts accents de la scène lyrique ; la simplicité et la prudente mesure sont des qualités très appréciables ; mais elles risquent, à la longue, de fatiguer l'attention du public. Les mélodies de Dupare et d'Honegger furent détaillées avec toute la mélancolie précieuse et l'étrange nostalgie voulues.

A la fin du concert, une ovation spontanée, accompagnée d'un beau bouquet de fleurs, retentit à l'adresse de M. David Strauss qui, après une inlassable activité orphéoniste de 36 ans, assista pour la première fois au concert, non sur l'estrade des chanteurs, mais dans les rangs des auditeurs. L'Orphéon sait honorer ses vétérans méritants.

F. M.

AVIS TARDIFS

Chien Doberman

égaré. Prière de le ramener contre récompense, faubourg de l'Hôpital 21.

Ce soir, mercredi, à 20 h.

SALLE MOYENNE DES CONFÉRENCES

Sur la brèche pour l'Evangile

par M. FERRET, de la mission Mac All

Projections lumineuses. Collecte

Invitation cordiale à tous

1er MARS 1928

Rencontre cantonale de l'ALLIANCE BIBLIQUE A FONTAINEMELON.

Réunions à 10 heures et à 14 heures et demie, présidées par

M. H.-E. Alexander

accompagné de ses deux assistants à l'Ecole biblique de Genève.

Invitation cordiale à chacun

Autobus spéciaux, départ de Valangin à 9 h. 20.

Société de Consommation de Neuchâtel et Environs

Jeudi 1er mars

nos bureaux, entrepôts et magasins SERONT FERMÉS

LA ROTONDE

CAFÉ-RESTAURANT

Demain à l'occasion du 1er mars

GRAND CONCERT

dans la grande salle, après midi et soir, par

l'orchestre Léonessa

Société suisse des Contremaîtres

Les membres de la section de Neuchâtel sont priés de bien vouloir se rencontrer à la gare, jeudi 1er mars, à 8 h. 35, pour recevoir les collègues de la Chaux-de-Fonds. Le comité.

Bonne tailleuse

demandée pour tout de suite par la Maison P. K. Z.

1er Mars

FEUX D'ARTIFICE garantis et soignés

Se recommande,

Paul Widmer, armurier pat fédéral

Dép. pat. des poudres et munitions.

1er Mars

Grand thé

organisé par l'UNION CHRÉTIENNE DE JEUNES GENS et recommandé aux amis de l'œuvre.

CAFÉ depuis 13 h. 15. MUSIQUE

Les dons destinés au buffet seront reçus avec reconnaissance mercredi après-midi, au local, rue du Château 19, ou chez M. H. PAILLARD, bijouterie, rue du Seyon 12. — Invitation cordiale.

Etat civil de Neuchâtel

Promesses de mariage

Gallus Senn, mécanicien, à Igis, et Lucie-Lydie Bornand, couturière, à Neuchâtel.

Arthur-André Jeanjaquet, de Neuchâtel, mécanicien, à Bruxelles, et Thérèse-Marie Clos-Stauch, couturière, au Bouveret.

Mariages célébrés

24. Oscar Vaucher, commerçant, et Marguerite Zysset, téléphoniste, les deux à Neuchâtel.

25. André Borel, mécanicien-chauffeur, et Florence Rousselot, les deux à Neuchâtel.

POLITIQUE

FRANCE ET ITALIE

Un nouvel incident de frontière

PARIS, 28 (Havas). — Le « Matin » publie la dépêche suivante : Un groupe de skieurs parisiens et dijonais qui était parti de Boze après avoir franchi non sans difficulté le col de la Seigne, sur la frontière franco-italienne, s'est vu entouré par des carabiniers italiens qui conduisirent les excursionnistes jusqu'à Courmayeur, dans le val d'Aoste. Les skieurs français ont été gardés à vue pendant 48 heures, puis dirigés vers la Thuile, d'où ils ont été rapatriés par le col du Petit-Saint-Bernard.

GRANDE-BRETAGNE

Les compagnies ferroviaires

LONDRES, 27. — Le projet de réglementation routière déposé au Parlement à l'instigation des compagnies de chemins de fer, et qui probablement viendra en discussion mardi ou mercredi aux Communes, soulève un vif intérêt dans les milieux politiques. Ce projet tend à donner plus d'extension encore aux droits des compagnies ferroviaires qui, par la loi, doivent être en état de suffire aux besoins du trafic routier.

RUSSIE

De quoi se mêlent les soviets

MOSCOU, 28 (Havas). — La presse publie une résolution votée par le comité exécutif de la IIIme internationale sur la question chinoise. Cette déclaration dit que l'imminence d'un nouveau mouvement révolutionnaire en Chine place le parti communiste chinois devant le devoir (!) de préparer la réalisation d'un soulèvement armé. La résolution se prononce contre la tactique des petits combats de partisans. La résolution invite toutes les sections de la IIIme Internationale à lutter pour le rappel des troupes étrangères de Chine et à soutenir par tous les moyens les ouvriers chinois.

Cinq espions condamnée à mort

LONDRES, 27. — On mande de Moscou que cinq personnes accusées de s'être livrées à l'espionnage pour le compte de la Roumanie ont été condamnées à la peine de mort par le tribunal soviétique siégeant à Odessa.

ÉGYPTE

L'autonomie est pessimiste

LONDRES, 28 (Havas). — Le correspondant du « Times » au Caire écrit que Sarouat pacha a reçu la semaine dernière la réponse définitive du gouvernement britannique relative aux conversations anglo-égyptiennes. L'impression générale est plutôt pessimiste. Le Wafd et le cabinet ne trouveraient pas la réponse satisfaisante.

SUISSE

Imprudence et couardise

SAINT-LEGIER, 28. — Les auteurs de l'incendie qui a détruit un chalet dimanche, sur le versant des Pléiades, sont identifiés. Ce sont des jeunes gens qui avaient passé la nuit dans le chalet et qui, le matin, en faisant leur déjeuner, ont mis par imprudence le feu au bâtiment. Pris de peur, ils se sont enfuis en laissant le feu accomplir son œuvre.

Un cycliste se jette contre un poteau et se tue

WALD, 28. M. Aloïs Müller, 26 ans, boucher, d'Eschenbach (Saint-Gall), circulant à vélo près de Laupen (Zurich), a heurté un poteau téléphonique et, dans sa chute, s'est si grièvement blessé qu'il a succombé peu après.

Les phares aveuglants

VEVEY, 28. Aveuglé par les phares d'une voitures venant en sens contraire, M. Henri Béard, bijoutier à Montreux, conduisant une automobile dont il venait de faire l'acquisition, s'est jeté, au passage à niveau du Crêt de la Charrue, près de Saint-Saphorin, contre un poteau supportant le câble à haute tension. Le choc a été des plus violent. L'avant de la voiture a été démoli. M. Béard a été blessé. Le train express partant de Lausanne à 23 h. 27 a dû attendre pendant vingt minutes que l'on ait dégagé l'automobile obstruant la voie.

Issue mortelle

LES DIABLERETS, 28. — M. Eugène Morerod-Meillen, 42 ans, demeurant à Vers-l'Eglise, qui, en descendant du bois, avait été emporté et coincé par la charge, a succombé à l'hôpital cantonal. Il laisse une fillette de 12 ans.

Ferme incendiée

SAINT-GALL, 28. — A Engelburg, district de Gossau, un incendie a complètement détruit, mardi à 7 heures, la maison d'habitation et la grange du domaine de la Schmart, appartenant à l'agriculteur Fritschi et loué à Kaspar Kühne. Le mobilier et les instruments aratoires sont restés dans les flammes. Seul le bétail a pu être sauvé. Les dégâts subis par Kühne sont importants.

Rixe mortelle

LUCERNE, 28. — Dimanche, trois hommes de Kriens, arrivés peu avant une heure dans la nuit avec une automobile au café « Au Soleil », à Neuenkirch, se prirent de querelle avec des consommateurs. Le cafetier mit les querelleurs à la porte. Un certain Sager, de Sempach, en vint aux coups et deux des automobilistes de Kriens tombèrent au bas des escaliers. Dans sa chute, M. Peter Schnyder, 40 ans, épicier, se fractura le crâne. Il est décédé lundi.

Gare cambriolée

AARAU, 28. — Une des dernières nuits, la station de Brittnau-Wikon (Argovie) a été cambriolée. Le coffre-fort a été forcé et la caisse des billets qu'il contenait a été dérobée. Elle devait contenir 700 fr. environ.

Un monteur électrocuté à Soleure

SOLEURE, 28. — A la gare principale de Soleure, un aide-monteur des C. F. F., M. Hans Ammon, de Zuchwil, est entré en contact avec le courant à haute tension et a été si grièvement brûlé qu'il est décédé.

Lune de miel tragique

OLTEN, 28. — Il y a quinze jours, un mécanicien nouvellement marié est décédé d'empoisonnement. On pensait à ce moment-là que le chagrin de voir sa femme aller à un bal masqué était la cause du suicide. Diverses circonstances laissèrent bientôt supposer qu'il ne s'agissait pas d'un suicide, mais d'un meurtre, et que la mort était due à l'absorption d'acide prussique. Les soupçons pèsent sur la femme du défunt qui a été arrêtée.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
28	3.2	—3.0	8.8	721.5		var	faible	nuag.

29. 7 h. ½ : Temp. : 1.2 Vent : N.-E. Ciel : nuag.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719.5 mm.

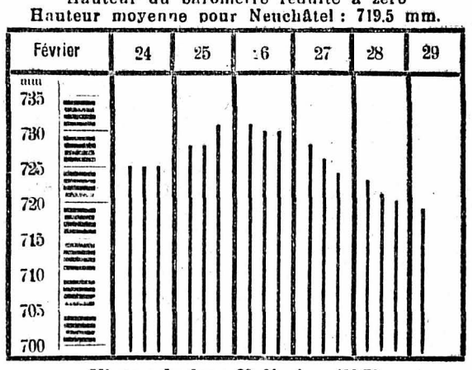

Niveau du lac : 29 février, 429.72.

Temps probable pour aujourd'hui

Temps nuageux avec éclaircies ; petites précipitations possibles.

Bulletin météor. des C. F. F. 29 février, 6 h. 30

Altitude mètres	Observations faites aux gares C. F. F.	Centigrades	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	+ 2	Couvert	Calme
543	Berne	— 1	Nuageux	»
587	Coire	+ 5	Qq. nuag.	Vt. S.-O.
1543	Davos	— 7	»	Calme
632	Fribourg	+ 2	Couvert	»
394	Genève	+ 4	Tr. b. temps	»
475	Glaris	— 1	Quelq. nuages	»
1109	Göschenen	+ 4	»	Fœhn
566	Interlaken	+ 3	Nuageux.	Vt d'O.
995	La Ch.-de-Fonds	+ 2	»	Calme
450	Lausanne	+ 3	Tr. b. temps	»
208	Locarno	+ 3	Quelq. nuages	»
276	Lugano	+ 3	Nuageux	»
439	Lucerne	+ 2	Quelq. nuages	»
398	Montreux	+ 5	Tr. b. temps	»
482	Neuchâtel	+ 3	Nuageux	»
505	Ragatz	+ 7	»	Fœhn
673	Saint-Gall	0	Nébuleux.	Calme.
1856	Saint Moritz	— 7	Nuageux	»
407	Schaffhouse	0	Tr. b. temps	»
537	Sierre	+ 5	Quelq. nuages	»
562	Thoune	+ 1	»	»
389	Vevey	+ 4	»	»
1609	Zermatt			
410	Zurich	+ 1	Nuageux.	Bise.

Finance - Commerce - Industrie

Bourse du 28 février. — Ce matin, l'on a de nouveau été très mal disposé et sur certaines valeurs la baisse a été assez sensible. L'on assiste à une vraie grève des acheteurs et beaucoup de porteurs cherchent à réaliser leurs bénéfices à n'importe quel prix, dans la crainte de cours encore plus bas. En outre, des ventes à découvert !

Obligations calmes : 3 ½ % Etat de Neuchâtel 1902, 89.75 %. 4 ¼ % Etat de Neuchâtel 1912, 92.75%. 5 % Etat de Neuchâtel 1924, 101 %. 4 ¾ % Commune de Colombier 1923, 98 %. 6 % Ed. Dubied et Co, S. A., 1918, 100 %.

Banque Commerciale de Bâle 755, 754, 755. Comptoir d'Escompte de Genève 720, 721. Union de Banques Suisses 750. Crédit Suisse 875. Droits 49, 48.50. Banque Fédérale S. A., 815.

Electrobank A. 1350, 1345, 1340 comptant, 1343 fin courant. Motor-Columbus 1325, 1323, 1321, 1323. Crédit Foncier Suisse 302, 300, 301 comptant, 300 fin mars. Italo-Suisse Ire 270 fin mars. Franco-Suisse pour l'industrie électrique ord. 481, 477, 480, 481, priv. 535. Indelect 915.

Saurer 140. Aluminium 3540, 3530 comptant, 3535 fin mars. Bally S. A. 1460, 1465. Brown, Boveri et Co 592, 591. Laufenbourg ord. 1030. Lonza ord. 485, 486, 484 comptant, 500 dont 10 fin mars. Lonza priv. 477. Nestlé 940, 945 comptant, 943, 945, 947, 949 fin mars. Locomotives Winterthour 585. Sulzer 1210, 1205 comptant, 1206 fin mars. Ed. Dubied et Co S. A., 490. Compagnie suisse de réassurances 4150.

Compagnie d'exploitation des chemins de fer orientaux 410, 407, 405, 406 comptant, 410 fin mars. Comitbank 353. Credito Italiano 238. Hispano 3275, 3270. Italo-Argentine 595, 593 comptant, 595 dont 10 fin mars. Licht-und Kraftanlagen 157. Gesfürel 317 comptant, 318 fin mars. A.-E.-G. 202, 201, 202. Sevillana de Electricidad 711, 712, 717, 714, 713. Steaua Romana 51. Lima Light and Power Co 638. Adriatica di Elettricità 69. Alta Italia 80. Meridionale di Elettricità 96.50. Allumettes suédoises B, 520, 522, 525, 524 fin mars.

Bourse de Paris. — Alors que la semaine dernière s'était terminée en tendance ferme à peu près générale, une certaine irrégularité s'est manifestée ces derniers jours pour la majorité des groupes. Les acheteurs se sont montrés moins empressés, il en est résulté un tassement des cours dans la plupart des valeurs, aussi bien françaises qu'étrangères. Les banques, les charbonnages et plusieurs autres titres industriels ont donc abandonné du terrain. Aux valeurs étrangères, les caoutchoutières ont encore fléchi, le groupe des pétrolifères se montre bien disposé et les valeurs minières sont faibles.

Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit, Lausanne. — Le bénéfice net pour 1927 est de 200.851 fr. 65. Le dividende proposé se monte à 7 ½ % sur le capital social de 2 millions.

Le taux d'escompte allemand. — Le taux d'escompte privé à la bourse de Berlin a augmenté de 1/8 0/0. Il est actuellement de 6 ¾ %.

Bourse de Neuchâtel, du 28 février 1928

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. d = demande. o = offre.

Actions		*Obligations*		
Banq. Nationale.	—.—	Et. Neuc. 3½	1902	89.75
Compt. d'Esc. . .	722.— d	» » 4%	1907	94.25 d
Crédit Suisse . .	874.— d	» » 5%	1918	101.50 d
Crédit foncier n.	565.— d	C. Neuc. 3½	1888	87.25 d
Soc. de Banque s.	832.— d	» » 4%	1899	91.— d
La Neuchâteloise	492.— d	» » 5%	1919	100.25 d
Câb. él. Cortaill.	2075.— d	C.-d.-Fds 3½	1897	97.— d
Ed. Dubied & Cie	490.—	» 4%	1899	89.25 d
Cimt St-Sulpice .	1300.— d	» 5%	1917	100.— d
Tram. Neuc. ord.	390.— d	Locle . . 3½	1898	91.— d
» » priv.	435.— d	» 4%	1899	91.75 d
Neuch. Chaum. .	4.— d	» 5%	1916	100.— d
Im. Sandoz-Trav.	230.— d	Créd. f. N. 4%		97.90 d
Sal. des concerts	—.—	Ed. Dubied 6%		100.—
Klaus.	100.— d	Tramw. 4 %	1899	94.— d
Etab. Perrenoud	575.— d	Klaus 4½	1921	90.— d
		Suchard 5%	1913	99.— d

Taux d'escompte : Banque Nationale, 3 ½ %

Bourse de Genève, du 28 février 1928

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. d = demande. o = offre. m = prix moyen entre l'offre et la demande.

Actions		3% Rente suisse	—.—
Bq. Nat. Suisse	—.—	3% Différé	77.75
Comp. d'Escomp.	730.—	3½ Ch. féd. A. K.	86.10
Crédit Suisse . .	878.—	Chem. Fco Suisse	426.—
Soc. de banq. s.	834.—	3% Jougne-Eclé.	380.—
Union fin. genev.	430.—	3½% Jura-Simp.	78.—
Ind. genev. gaz	765.—	3% Genev. à lots	112.—
Gaz Marseille . .	—.—	4% Genev 1899 .	—.—
Motor Colombus	1317.50	3% Frib. 1903 . .	—.—
Fco-Suisse élect.	478.50	7 % Belge . . .	1115.—
» » priv.	—.—	5% V. Genè. 1919	—.—
Ital.-Argent. élec	593.—	4% Lausanne . .	—.—
Mines Bor. ord.	592.50	5% Bolivia Ray	220.—
Totis charbonna.	747.—	Danube Save . .	63.—
Trifail	46.50	7% Ch. Franç. 26	—.—
Chocol. P.-C.-K.	231.50	7% Ch. fer Maroc	1096.—
Nestlé	942.50	6% Paris-Orléans	1010.—
Caoutch. S. fin.	80.50	6% Argentin. céd.	100.25
Allumet. suéd. A	512.50	Cr. f. d'Eg. 1903	412.—
Obligations		Hispano bons 6%	505.—
4 ½ % Féd. 1927	—.—	4½ Totis c. hong.	450.—

Le dollar baisse encore de 1/16 à 5,18 13/16 et 7 changes remontent : Paris (+ ¾), Livre sterling (+ 3/8), Bruxelles (+ 8 ¾), Espagne (+ 17 ½), Amsterdam (+ 2 ½), Allemagne (+ 1 ¼) et Stockholm (+ 5). Huit invariables. Bourse de réalisations ; peu de titres échappent à la baisse. L'émission des actions nouvelles Union Financière à 530, raréfie un peu l'argent disponible. Sur 60 actions : 19 en baisse, 6 en hausse. Obligations Martigny-Châtelard en reprise, 156, 60 (+ 15).

Cours des métaux de Londres

Londres, 28 février — *Antimoine :* spécial 64 ½—65. *Cuivre :* cpt 60 27/32, à 3 mois 60 29/32 ; Best Selected, 64 ¾—66 ; électrolyt., 66—66 ½. *Etain :* cpt 231 ⅛ ; à 3 mois, 233 15/16 ; Straits —.— *Plomb angl. :* 21 ¼, do. cpt 1 3/16 ; livraison plus éloignée, 20 3/16. *Zinc :* cpt. 25 ⅛ ; livraison plus éloignée, 25 ⅛.

Londres, 27 février. — *Argent :* 26 3/16. *Or :* 84/11 ½.

Club neuchâtelois d'aviation

Dans sa séance d'hier soir, le comité de cette jeune société a fixé aux 5, 6 et 7 mai la date du grand meeting de Planeyse, prévu dès la récente fondation de ce groupement.

Le comité d'organisation nommé, les grandes lignes de cette importante manifestation ont été tracées pour être reprises dans leurs nombreux détails par les commissions respectives.

Tout laisse prévoir une parfaite réussite, pour autant que les conditions atmosphériques soient favorables. Des pourparlers sont en cours pour assurer le concours d'aviateurs connus par leurs prouesses acrobatiques, en Suisse et à l'étranger. Il est en outre probable qu'une escadrille suisse prendra part à ces journées qui marqueront certainement dans les annales aéronautiques de notre canton et qui, toutes proportions gardées, ne diffèreront pas sensiblement des manifestations analogues tenues dans nos grands centres. L'engagement d'un des plus célèbres pilotes français est imminent et il est à prévoir que la présence de cet « as » attirera une foule considérable à Colombier. En outre, des vols avec passagers seront organisés.

L'achat de l'avionnette, décidé en principe par le C. N. A., aura probablement lieu après le meeting ; une commission spéciale est à l'œuvre pour l'examen de cette importante question.

Souhaitons bonne chance aux vaillants organisateurs de cette belle entreprise et espérons que nos aviateurs pourront évoluer pendant les trois jours prévus au programme sous la voûte d'un beau ciel bleu. R.-C. M.

CANTON

« Pour la vieillesse »

Le comité cantonal neuchâtelois de la fondation suisse « Pour la vieillesse » vient de faire afficher le magnifique dessin du peintre Courvoisier, de Genève. A cette occasion, cette utile fondation rappelle sa collecte annuelle et la perception des cotisations qui auront lieu sous peu. Que chacun se souvienne que le sort de beaucoup de nos vieillards neuchâtelois est encore bien précaire ; une centaine d'entre eux, dans une grande indigence, attendent avec impatience de pouvoir compter sur la modeste pension de 10 fr. par mois que leur verse le comité neuchâtelois de la fondation « Pour la vieillesse ». Si la collecte de 1928 le permet, le nombre des bénéficiaires sera porté de 435 à 450.

FENIN

C'était avant-hier, quatrième lundi de février, jour de foire à Fenin. Le marché au bétail, le premier de l'année au Val-de-Ruz, est habituellement bien achalandé et attire le monde agricole de la région. Pourtant la marchandise offerte en vente ne correspondait pas à la quantité accoutumée : 65 têtes bovines seulement, 105 porcs, et il s'est conclu assez peu de transactions. C'est qu'au cours des dernières semaines les marchands de bestiaux ont visité les étables et que les paysans ont écoulé déjà une forte proportion de bêtes de rente ou de produits de l'élevage.

CORCELLES-CORMONDRÈCHE

Venant de la Montagne, une automobile a fait panache, hier soir, aux environs de sept heures, au tournant qui précède l'entrée de la localité. Il n'y a heureusement pas d'accident de personne à enregistrer, mais les dégâts matériels sont importants.

LA CHAUX-DE-FONDS

A propos d'une rixe sanglante

L'« Impartial » publie ce qui suit :

On nous prie de rétablir certains faits au sujet de la bagarre qui se déroula dimanche soir à la rue de la Charrière. Contrairement à la version d'un premier rapport, M. Ganguillet ne prit aucune part directe à la bagarre. Il voulut intervenir au moment où Bugnon s'apprêtait à frapper son adversaire d'un coup de couteau. Mal lui en prit, puisque c'est lui qui fut blessé assez grièvement.

Tribunal de police

Audience du 28 février 1928

Des nuages qui s'amoncellent

Mme Cl. est accusée d'avoir émis des bruits peu honorables sur le compte de plusieurs personnes et concernant entre autres la famille L., dont divers membres ont porté plainte.

On a bien de la peine à débrouiller cette affaire et l'instruction se perd dans les explications sonores des parties, que le président s'efforce de rendre à des sentiments plus charitables.

Mais les tentatives de conciliation échouent les unes après les autres, et les plaintes accumulées sont renvoyées à quinze jours, l'accusée niant énergiquement et chacun réclamant justice. Une des plaignantes qui, déclare-t-elle, « tremble comme une feuille » quand elle vient au tribunal, assure que la culpabilité de Mme Cl. est établie dans une « lettre par écrit » qui se trouve au dossier. Un autre ne voulait plus que sa fille sorte avec l'accusée parce que celle-ci « la spéculait avec les fleurs ». Ce délit, malheureusement, ne figure pas encore dans le code pénal !

Entre l'écorce et le bois...

Le décor ne change que partiellement : c'est toujours la même accusée mais flanquée de son domestique R. Le cas est extraordinaire et ferait rougir les jurisconsultes de la belle époque : un nommé Tr. a porté plainte contre R. parce que celui-ci avait entendu un tiers tenir des propos diffamatoires sur lui-même, Tr. ; ce dernier avait été notamment traité de « viande saoûle » ! La conciliation, cette fois-ci, aboutit au retrait de la plainte. Les deux accusés se persuaderont néanmoins qu'entre l'écorce et le bois il ne faut pas mettre le doigt.

Et il ne faut non plus emporter chez soi ni écorce ni bois. C'est encore Mme Cl. et R. qui répondent de ce chef d'accusation. Décidément il n'y en a que pour eux ! R. assure que l'inspecteur l'avait dûment autorisé à « nettoyer la forêt ». Et puis, ajoute-t-il, on n'est pas en Afrique, on peut bien ramasser du bois mort !

Ce qui veut dire que l'Afrique est beaucoup moins libérale que nous sur le chapitre du ramassage de bois mort. Le tribunal dira à quinzaine ce qu'il en pense.

Le geai paré des plumes du paon

Une demoiselle S. s'est fait remettre, en usant de fausses qualités, divers objets, dont un manteau qui lui seyait à ravir. Dédaigneuse de la justice de ce monde, elle ne se présente pas à l'audience. C'est le jugement par défaut qui la condamne à 60 jours d'emprisonnement.

☞ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL ne paraîtra pas le 1er mars et le bureau d'avis sera fermé ce jour-là. Les annonces destinées au numéro du vendredi 2 mars seront reçues jusqu'au MERCREDI 29 février, à 2 h., grandes annonces jusqu'à 9 heures.

NEUCHATEL

Fête du 1er mars

Chaque année, les Eglises de notre ville, de concert avec la Croix-Bleue et l'Union chrétienne, organisent pour le soir de notre fête nationale une grande réunion patriotique et religieuse, où les questions actuelles et les intérêts de la patrie sont exposés et défendus au point de vue chrétien.

Cette année, nous entendrons au Temple du Bas les pasteurs Perregaux et Lequin et M. Bolle, conseiller national de la Chaux-de-Fonds, qui traitera la question de l'initiative qui tend à rétablir les maisons de jeux en Suisse. Le sujet est actuel entre tous, et c'est une bonne fortune pour nous de pouvoir l'entendre traiter par un homme compétent.

La fanfare de la Croix-Bleue prêtera son concours à cette manifestation à laquelle sans doute un nombreux public tiendra à prendre part.

***

Neuchâtel va célébrer demain l'anniversaire du 1er mars dans la joie... et sans doute aussi dans le bruit. Loin de nous l'idée de vouloir refréner ces manifestations populaires. Mais si l'on voulait se souvenir, dans cette commémoration, des malades auxquels le bruit des déflagrations est fort pénible, la manifestation y gagnerait en dignité et en humanité.

Dans nos vitrines

Le dispensaire antituberculeux expose dans nos vitrines un graphique qui démontre la diminution de la mortalité par tuberculose dans le district de Neuchâtel.

Alors qu'en 1900 plus de 28 personnes sur 10.000 étaient encore les victimes de cette maladie, la courbe descend — avec quelques à coups — pour s'arrêter au chiffre de 11 décès par tuberculose, en 1927.

La lutte entreprise, chez nous comme ailleurs, a donc porté des fruits, des fruits sérieux puisque la mortalité par tuberculose a diminué de plus de la moitié en trente ans à peine.

Il est bon de constater ce fait au moment où s'organise la vente des fleurettes du 1er mars, et où notre population va être sollicitée par de gentilles vendeuses à faire son effort habituel pour soutenir nos œuvres antituberculeuses.

Cette année encore, un grand nombre de dames ont consacré depuis des mois, une partie de leur temps à confectionner les petites fleurs charmantes qui seront offertes au public le 1er mars. Que toutes ces ouvrières désintéressées veulent bien trouver ici l'expression de la reconnaissance des malades et de ceux qu'intéresse chez nous la lutte encore si nécessaire contre le fléau de la tuberculose.

Les galas R. Karsenty

Le sixième et dernier gala de comédie française que nous donnera M. Karsenty cet hiver, aura lieu au Théâtre le vendredi 2 mars prochain.

Pour clôturer une saison qui fut particulièrement brillante, Karsenty nous a réservé la belle comédie de M. Edouard Bourdet, « Vient de paraître », qui fut le plus éclatant succès de la saison actuelle à Paris. C'est une œuvre de la plus jolie qualité, écrite dans une langue simple avec une verve comique qui ne manquera pas de recueillir tous les suffrages du public.

On peut dire que M. Karsenty s'est surpassé, car cinq vedettes seront les principaux protagonistes de « Vient de paraître » : M. Georges Le Roy, l'excellent sociétaire de la Comédie-Française ; Mlle Andrée Pascal, l'inoubliable interprète de « Monsieur et Madame Un Tel » ; MM. Maurice Varny, ex-pensionnaire de la Comédie-Française, Jean d'Yd et Henry Richard.

Comptoir de Neuchâtel

Un mois seulement nous sépare du prochain Comptoir de l'industrie et du commerce qui doit ouvrir ses portes le 5 avril prochain au Collège de la Promenade. Cette manifestation neuchâteloise promet d'avoir, comme les précédentes, un succès retentissant.

C'est en 1926 seulement qu'eut lieu le IIme Comptoir qui, on s'en souvient, attira la foule et suscita un grand intérêt.

Après deux ans d'attente, nous reverrons cette année tous les industriels et commerçants de notre ville exposer leurs produits dans des stands richement aménagés. Chacun a en effet répondu avec empressement aux demandes du comité d'organisation et le collège de la Promenade sera entièrement occupé ; de grandes halles couvriront toute la cour du collège, ce qui permettra à chaque exposant d'étaler ses objets au mieux de ses intérêts et pour le plus grand plaisir des visiteurs. Si nous en croyons quelques « tuyaux » de valeur, nombre d'exposants préparent des stands qui feront sensation..., mais c'est tout ce qu'il est permis de dire.

Nous aurons l'occasion prochainement de donner plus de détails. Bornons-nous aujourd'hui à déclarer que le Comptoir de Neuchâtel de 1928 vaudra largement ses prédécesseurs ; grâce à la bonne volonté des exposants, les organisateurs pourront offrir aux visiteurs un comptoir qui ne le cèdera en rien aux manifestations similaires d'autre villes.

Le 1er mars à Berne

Nos compatriotes de la ville fédérale fêteront le 1er mars selon leur habitude par une soirée fixée à samedi prochain et qui obtiendra sans doute le même succès que ses devancières. Le programme que nous avons sous les yeux et qui est joliment dessiné par M. Frédéric Geissbuhler mentionne comme orateur officiel M. Pierre Favarger, conseiller national, qui parlera sur ce sujet : « Vérité d'aujourd'hui ». On entendra en outre l'orchestre Vuarnoz, le quatuor neuchâtelois de MM. Jean Jaggi, Richard, Fuchs, Weisser et Fleuti, et un diseur loclois, M. E. Robert. Cette manifestation patriotique, qui sera présidée par M. Robert Guillaume-Gentil, aura lieu comme ces dernières années dans la grande salle de l'Abbaye des Maréchaux.

Aimable attention

L'Association des sociétés locales de notre ville a chargé la Musique militaire et la Fanfare de la Croix-Blue de donner une aubade, le jour du 1er mars, aux pensionnaires de l'Asile des vieillards de Beauregard et aux malades des hôpitaux.

POLITIQUE

L'additif douanier français

PARIS, 28 (Havas). — La Chambre, poursuivant la discussion de l'additif douanier a disjoint un article concernant les broderies, à la demande de M. Bokanovski, le ministre ayant déclaré que cet article faisait actuellement l'objet de négociations avec la Suisse.

PARIS, 29 (Havas). — Par 403 voix contre 74, la Chambre a voté le projet de loi sur l'additif douanier modifiant certains droits du tarif douanier actuel.

La réponse des Etats-Unis à la France

PARIS, 28 (Havas). — M. Briand a donné lecture ce matin au conseil des ministres du texte de la réponse qu'il a reçue de M. Kellogg, relativement à l'élaboration du pacte multilatéral de non-agression.

L'agence Havas croit savoir que cette réponse, quoique rédigée en termes très corrects, laisse subsister cependant quelques divergences de vues sur certains points.

En attendant l'amnistie...

PARIS, 29 (Havas). — Mardi après midi, devant la 11me chambre correctionnelle, a été appelée l'affaire du député communiste Doriot, poursuivi à propos du rôle qu'il joua au cours de son voyage en Chine. Dans son réquisitoire, le substitut a fait remarquer que, chaque fois qu'il avait pu, Doriot avait incité les marins et les soldats en Chine à retourner leurs baïonnettes contre leurs chefs et à fraterniser avec les Chinois. Doriot a été condamné par défaut à trois ans de prison et à 3000 fr. d'amende. Duclos, gérant de la « Correspondance internationale », et Barbey, qui commenta la campagne de Doriot, ont été condamnés à un an de prison chacun et à 1000 fr. d'amende.

Sous le joug italien

ATHENES, 29 (Havas). — Les représentants à Athènes des Dodécanésiens ont adressé au chancelier d'Autriche, Mgr Seipel, un télégramme de félicitations pour ses déclarations au sujet de l'oppression que subissent les minorités autrichiennes du Tyrol. Le télégramme ajoute que les Dodécanésiens subissant également le joug italien sont bien placés pour comprendre les souffrances des populations autrichiennes du Tyrol et pour cette raison ils joignent leurs faibles voix à la protestation autrichienne.

Nouvelles diverses

Les foires

Sion a eu samedi sa première foire de l'année, peu importante, tant par le nombre des pièces de bétail que par la quantité des transactions intervenues. On cotait : vaches et génisses prêtes au veau (race d'Hérens), 450 à 650 fr. ; vaches fraîchement vêlées, 500 à 600 fr. ; pour la boucherie, 250 à 400 fr.; bœufs et taureaux, 300 à 500 fr.; porcs, 150 à 320 fr.; porcelets, 35 à 70 fr.; chèvres et moutons, 32 à 65 fr.

Débordement du Hoang-Ho

PEKIN, 28 (Havas). — Le Fleuve Jaune a débordé à Li-Tsim-Hsien, près de son embouchure ; 80 villages ont été inondés. Vingt mille Chinois ont dû abandonner leurs foyers. Les détails manquent.

Industrie du coton

MANCHESTER, 28 (Havas). — Au cours d'une réunion tenue hier, les patrons cotoniers ont décidé de retirer leur proposition réduisant le tarif des salaires et augmentant les heures de travail. Par ailleurs, on mande au « Morning Post » que les courtiers en coton de Liverpool ont décidé de créer un monopole anglais pour le coton brut.

Au passage à niveau

PERUGIA, 28. — Une automobile, occupée par trois personnes, a été prise en écharpe par un train à un pasage à niveau près de Bastia. Un des occupants a été tué sur le coup et les deux autres grièvement blessés.

Un homme ligoté et carbonisé

VERSAILLES, 28 (Havas). — On a découvert ce matin un homme complètement carbonisé et ligoté dans un fossé de la route allant de Melun à Lagny sur Marne. Le corps fumait encore lorsqu'on l'a découvert. Les gendarmes ont cru remarquer à côté du cadavre, sur la route, les traces d'un coup de frein brusque provoqué sans doute par une automobile.

Heureux contribuables

LAUSANNE, 28. — Les comptes de l'Etat de Vaud pour 1927 soldent avec un boni de 1,239,888 fr. sur un total de dépenses de 36,523,654 francs. En présence de ce résultat, le Conseil d'Etat a chargé son département des finances d'étudier un allègement des charges fiscales dès 1929.

Propriété industrielle

BERNE, 28. — La commission du Conseil des Etats pour les actes convenus par la conférence de la Haye de l'Union internationale pour la protection de la propriété industrielle s'est réunie lundi et mardi, sous la présidence de M. Geel.

La commission propose d'assimiler les arrangements de Madrid — concernant la répression des fausses indications de provenance sur les marchandises et l'enregistrement international des marques de fabrique ou de commerce — au nouvel arrangement de la Haye relatif au dépôt international des dessins ou modèles industriels, et d'approuver immédiatement ces arrangements.

En revanche, la convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle ne sera pas discutée pour le moment, mais en même temps que la loi fédérale d'application et d'exécution. La commission est d'avis que la discussion de cette loi fédérale doit se faire le plus vite possible, afin que le Conseil des Etats puisse s'en occuper dans sa session de juin. En conséquence, dans son texte modifié proposé par la commission du Conseil des Etats, l'arrêté fédéral qui doit être discuté par l'Assemblée fédérale dans sa session de printemps ne mentionnera pas la convention de Paris.

On vole un coffre-fort de banque

ROME, 28. — Dans la nuit de lundi à mardi, à Filettino, des inconnus ont pénétré au siège de la « Banca Regionale » et ont emporté le coffre-fort pesant environ quatre quintaux. On ne connaît pas encore le montant du vol. Les malfaiteurs ont disparu sans laisser de trace. Lundi soir, six individus sont arrivés à Filettino en automobile et l'on pense que ce sont eux qui, au moyen de fausses clefs, sont entrés dans les bureaux de la banque.

Le « Tovaritch » n'a pas fait son devoir

LONDRES, 29 (Havas). — L'enquête médico-légale sur le naufrage de l'« Alcantara » a démontré que la mort des marins était due à l'asphyxie par immersion. Le rapport ayant trait à l'enquête ajoute : « On ne voit absolument pas pourquoi tout le nécessaire n'a pas été fait pour sauver la vie des naufragés par ceux qui étaient à bord du bateau-école russe : ils auraient dû penser un peu plus aux autres et moins à eux-mêmes.

(Mais c'est que la caractéristique des bolchevicks est précisément de ne penser qu'à eux-mêmes.)

LONDRES, 29 (Havas). — Au cours de l'enquête médico-légale qui a eu lieu pour déterminer les causes de la mort des marins de l'« Alcantara », le capitaine du vaisseau-école russe avec lequel l'« Alcantara » est entré en collision a déclaré notamment : « Nos embarcations de sauvetage furent abaissées, mais elles ne furent pas mises à la mer. Je n'ai pas vu l'« Alcantara » couler et je ne savais pas qu'il coulait. Je ne le vis plus après la collision; nous étions tous si occupés et je pensai seulement à veiller à la sécurité de mon vaisseau-école. »

Pavon, le seul rescapé de l'« Alcantara », a dit : « Lorsque j'ai demandé à un instructeur du vaisseau-école russe ce qu'étaient devenus mes camarades, celui-ci m'a répondu : « Je regrette; nous n'avons pu sauver personne, parce que nous filions à dix nœuds. »

Dernières dépêches

La note Kellogg

Rien de nouveau

WASHINGTON, 29 (Havas). — Le texte de la nouvelle note américaine à la France, relativement au traité multilatéral proposé, en vue de mettre la guerre hors la loi, a été publié hier soir à Washington.

Cette dernière communication du secrétaire d'Etat, qui est une réponse à la notre française du 21 janvier, ne jette guère plus de lumière sur la question, qui semble maintenant être devenue une discussion plus ou moins académique des mérites respectifs du traité multilatéral proposé par les Etats-Unis et du traité bilatéral vers lequel penche la France.

« Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre »

PARIS, 29 (Havas). — Le « Journal » dit que la note de M. Kellog n'est pas du tout une adhésion à la formule de Genève, mais qu'elle ne termine pas non plus la discussion. Bien au contraire, elle prépare les voies à de nouvelles explications que M. Briand ne manquera pas de donner.

L'« Oeuvre » écrit : « M. Kellog, soit qu'il lui répugne de se référer au pacte de Genève, soit qu'il s'inquiète de savoir comment et qui désignera l'agresseur, continue d'affirmer que ces précisions affaibliraient le contrat collectif qu'il envisage.

» On peut s'en étonner, si on se souvient qu'à la conférence panaméricaine de La Havane, ce sont les guerres d'agression que l'on a flétries avec le consentement des Etats-Unis. »

L'or de Moscou refusé par les cheminots de l'Inde

LONDRES, 29 (Havas). — Le « Morning Post » publie une information de son correspondant, à Calcutta, selon laquelle le président de la Fédération des cheminots de l'Inde, aurait été avisé de l'envoi d'une somme d'argent de Moscou, au moment de la grève.

Cet argent, expédié par l'intermédiaire d'une banque américaine de Berlin, aurait été renvoyé dans cette ville à la suite d'une lettre émanant de la Fédération des cheminots de Calcutta, mais dont l'expéditeur est inconnu et dans laquelle il était dit que l'argent était refusé comme inutile.

On a identifié le cadavre ligoté et carbonisé

PARIS, 29 (Havas). — Le « Petit Parisien » dit que le cadavre découvert, ligoté et carbonisé, dans un fossé au bord de la route de Melun à Lagny, est à peu près certainement celui d'un courtier en bijoux disparu depuis lundi matin, avec 600 mille francs de pierres précieuses et 35 mille francs de bijoux.

Selon le « Petit Journal », un jeune apprenti boucher a rapporté hier matin, qu'à trois kilomètres environ de l'endroit où fut trouvé le cadavre, il a croisé un automobiliste occupé à jeter sur la route des bidons d'essence. Ces bidons vides, au nombre de trois, ont été retrouvés par les policiers.

Incertitude...

Toto regarde de tous ses yeux sa maman, occupée à mettre un peu d'ordre dans l'armoire de papa. En déplaçant les objets, la mère fait tomber un revolver dont un coup part sans blesser personne, mais non sans effrayer Toto, qui crie :

— Maman, est-ce qu'on est mort ?

Banque Cantonale Neuchâteloise

Téléphone 15.29

Cours des changes du 28 février 1928, à 8 h. 30

Paris	20.40	20.45
Londres	25.33	25.35
New-York	5.18	5.20
Bruxelles	72.32	72.42
Milan	27.47	27.52
Berlin	124.—	124.10
Madrid	87.75	87.95
Amsterdam	208.90	209.05
Vienne	73.15	73.25
Budapest	90.70	90.85
Prague	15.35	15.45
Stockholm	139.30	139.50
Oslo	138.20	138.40
Copenhague	139.05	139.25
Bucarest	3.14	3.24
Varsovie	57.75	58.75
Buenos-Ayres (pap.)	2.21	2.23
Montréal	5.17	5.19

Toutes opérations de change au comptant et à terme aux meilleures conditions

Achat et vente de monnaies et billets de banque étrangers

Lettres de crédit et accréditifs sur tous les pays du monde

Toutes autres affaires bancaires aux conditions les plus avantageuses

Ces cours sont donnés à titre indicatif et sans engagement

Un bon président

Présider un comité, cela demande certaines aptitudes que chacun ne possède pas mais qui sont en somme assez répandues. Il n'en va pas de même des dons nécessaires à la présidence d'une assemblée délibérante, d'un des conseils de la nation. Suivant la personnalité de celui qui les dirige, les débats se traduisent par un gaspillage ou un gain de temps très appréciable.

A cet égard, il semble que la Chambre des députés de France possède en M. Bouisson un président qui sait son métier.

Ce n'est pas seulement que M. Bouisson prépare avec soin son travail quotidien, mais c'est surtout qu'il a le mérite d'endiguer l'éloquence : dans un pays dont les citoyens la prisent autant peut-être que les Athéniens de la grande époque, il faut un véritable courage pour enrayer la verbosité des orateurs.

Du courage et du savoir-faire, car ce n'est pas le tout d'arrêter un discours ne visant qu'à se prolonger, il faut encore montrer au député en mal de parole qu'il se trouve dans son tort.

A quoi, M. Bouisson excelle. Il sait fort bien qu'un orateur aime à se repéter, et mieux encore que les orateurs se répètent les uns les autres dans l'idée qu'ils surpasseront l'argumentation des préopinants ou simplement que leurs électeurs verront qu'ils ont eu raison de les élire. Il lui arrive assez fréquemment de faire une remarque dans ce goût :

— Vous avez déjà dit cela tout à l'heure...

Et le député, pris en faute, se tait. Non pas parce qu'il se sent en faute, mais parce que tout l'auditoire est publiquement rendu attentif à cette faute.

Que n'avons-nous en Suisse beaucoup de présidents semblables à M. Bouisson ! Au Conseil national, par exemple, où les députés font d'interminables historiques qui noient dans la lassitude générale l'attention due aux points importants. Que de temps se gagnerait ainsi sans que les décisions prises en souffrissent ! Au contraire. F.-L. S.

Il est au Ciel et dans nos cœurs.

Madame Fritz Bolle-Tissot, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Alfred Bolle, à Paris ;
Mademoiselle Olga Bolle, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Dr Edouard Bolle et leurs enfants, à Paris et Neuchâtel,
ainsi que les familles Tissot et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Fritz BOLLE

leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui, ce 27 février, à l'âge de 66 ans, après une longue et pénible maladie.

Neuchâtel, le 27 février 1928.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu le 29 février, à 15 heures.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire : Sablons 33.

On ne reçoit pas

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Henri Redard et leurs enfants, à Paris ;
Monsieur et Madame Albert Redard-Ménétrey et leurs enfants, à Neuchâtel et Menton ;
Monsieur et Madame Walther Redard et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur Hermann Knuchel-Jeanrenaud, à Genève, et ses enfants à Genève et Boudry ;
Madame veuve Eugène Jeanrenaud et ses enfants, à la Chaux-de-Fonds,
ainsi que les familles parentes,
ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère et bien-aimée mère, belle-mère, belle-sœur, tante et parente,

Madame Elisa REDARD

née JEANRENAUD

que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 76me année.

Neuchâtel, le 27 février 1928.

Elle est au Ciel et dans nos cœurs.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Monsieur Simon Vuarnoz et ses enfants ;
Madame et Monsieur Auguste Reichlin et leurs fils ;
Mesdemoiselles Angèle et Juliette Vuarnoz ;
Monsieur Léon Vuarnoz, à Auvernier ;
Monsieur et Madame Léon Jeannin et famille, à Paris ;
Madame veuve Jules Jeannin et famille, à Paris, ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de leur bien-aimée épouse, mère, grand'mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Madame Simon VUARNOZ

née Léonie JEANNIN

enlevée à leur tendre affection à l'âge de 78 ans, ce 29 février 1928, munie des sacrements de l'église.

Sa vie fut toute bonté, travail, dévouement.

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 2 mars, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Auvernier No 2.

On ne touchera pas

On ne reçoit pas

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

La Commission de l'Ecole supérieure de Commerce a le profond chagrin d'annoncer au corps enseignant et aux élèves de l'Ecole, la mort de

Monsieur Edouard BERGER

ancien directeur

Le jour et l'heure de la cérémonie mortuaire seront indiqués ultérieurement.

Je sais en qui j'ai cru. 2 Tim. I, 12.

Madame Edouard Berger ;
Mademoiselle Marguerite Jeanneret, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Paul C. Jeanneret, à la Chaux-de-Fonds, et leurs enfants : Monsieur René P. Jeanneret, à Bienne ; Monsieur Henri-Edouard Jeanneret, à Zurich ;
Sœur Louisa Jeanneret, directrice de l'Hôpital, au Locle ;
Mademoiselle Alice Jeanneret, au Locle ;
Messieurs Jules et Emile Durussel et leurs familles, à Chesalles sur Moudon ;
Monsieur le pasteur Gustave Borel-Girard, à Neuchâtel, et sa famille,
ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur bien-aimé époux, oncle, grand'oncle et parent,

Monsieur Edouard BERGER

Ancien directeur de l'Ecole de Commerce de Neuchâtel

que Dieu a repris à Lui, après une très courte maladie, à Barcelone, le 26 février, dans sa 72me année.

Neuchâtel, le 28 février 1928.

Le jour et l'heure de la cérémonie mortuaire seront indiqués ultérieurement.

Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.